



LA DYNASTIE MANDCHOU CEDE SES DERNIERES PRETENTIONS AU TRONE IMPERIAL DE CHINE

En effet l'impératrice douairière offre son palais de la " Cité défendue " de Pékin, au gouvernement de la république, pour y tenir ses parlements

SENSATION DIPLOMATIQUE : CRAINTES DE GUERRE CIVILE

(Service spécial de la PATRIE) LONDRES, 19.—Le correspondant du "Daily Mail" à Pékin écrit que toute une sensation a été créée dans les cercles diplomatiques de la capitale de la Chine, à la nouvelle que l'impératrice douairière des Mandchous venait d'offrir aux réformateurs chinois, son palais impérial



Portes du palais impérial de la Cité défendue de Pékin, que l'impératrice douairière vient d'offrir au gouvernement de la république Célèste.

de la cité défendue, qui, pendant des siècles, a abrité toute la dynastie Mandchoue, pour y siéger en parlement. Elle aurait autorisé que la famille impériale transporterait ses séances au palais d'été.

FUNERAILLES DE LUITPOLD DE BAVIERE

La dépouille mortelle du Régent est déposée dans le caveau de la famille royale, en présence des rois et des princes.

UN PASTEUR GERANT DE THEATRE

Le Rév. Dr Jones abandonne son église pour diriger un cinéma où on ne montrera que des choses édifiantes.

LE CŒUR DE LUITPOLD

(Service spécial de la PATRIE.) MUNICH, Bavière, 19.—Le corps du régent Luitpold de Bavière a été placé, ce matin, dans le caveau réservé à la famille royale, à côté du feu roi Maximilien II.

HEROS DE LA GUERRE HISPANO-AMERICAINE

NEW-YORK, 19.—Le Rév. Harry W. Jones vient de donner sa démission comme pasteur de "First Reformed Church", de Valley Stream, Long Island, pour prendre la direction d'un théâtre de vues animées où l'on ne montrera que des choses édifiantes.

PREMIER BANQUET A L'HON. M. CODERRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.) OTTAWA, 19.—Le Club du Service Civil a eu l'honneur d'offrir le premier banquet à Ottawa, à l'honorable M. Louis Coderre, secrétaire d'Etat.

LE PREMIER MINISTRE PART EN VACANCES

(Dépêche spéciale à la PATRIE.) OTTAWA, 19.—Le premier ministre et Mme Borden quittent Ottawa aujourd'hui pour Atlantic City ou Hot Spring, pour deux semaines. Le premier ministre ne tient pas à faire connaître l'endroit où il se retirera, afin de prendre un repos absolu.

UNE REQUETE PEU BANALE

M. Forsyth de Fronsac, demande à Washington que les droits seigneuriaux du Canada soient soumis à la Haye.

RAJEUNISSEMENT DES BLASONS

WASHINGTON, 19.—M. Forsyth de Fronsac, vicomte et maréchal de Blason de la Cour Seigneuriale du Canada, a présenté une requête au département d'Etat, aujourd'hui, priant le gouvernement des Etats-Unis d'intervenir pour obliger la Grande-Bretagne à soumettre au tribunal de La Haye certaines réclamations des seigneurs de sa colonie.

LA RUSSIE SUPPORTERA LES BALKANS

Le premier ministre de la Russie a dit dans son discours à la Douma, que son pays aiderait les alliés à profiter de leur victoire

LE SECRETAIRE DE LA CONFERENCE

LONDRES, 19.—La nature de la décision prise par le gouvernement n'est pas encore connue, mais l'on croit qu'elle permettra à la conférence de la paix, de continuer ses délibérations.

L'ADMISSION DE LA GRECE

CONSTANTINOPLE, 19.—Le conseil des ministres, hier, après avoir considéré la question de l'admission de la Grèce à la conférence de la paix, a envoyé de nouvelles instructions aux délégués ottomans à Londres.

L'ATTITUDE DE LA RUSSIE

ST-PETERSBOURG, 19.—Le désir de préserver la paix en Europe combiné avec la ferme résolution de défendre les intérêts vitaux de la Russie, tel a été le trait principal d'un discours prononcé, à la Douma, hier, par le premier ministre Kalouïev, sur la situation des Balkans.

Le premier ministre a payé un juste tribut aux vertus guerrières et à l'esprit d'initiative des peuples des Balkans. Il a dit que la grande puissance Slave et orthodoxe de la Russie ne pouvait pas rester indifférente aux justes revendications de ces peuples, pour obtenir des conditions meilleures d'existence, et éviter ainsi de dangereuses complications pour l'avenir.

Y A-T-IL EU CRIME ?

NEW-YORK, 19.—M. et Mme Joseph Colono, deux vicinards qui vivaient solitaires, au cinquième étage d'un hôtel de la rue Washington, ont été trouvés morts dans leur lit ce matin. Les détectives croient à un crime et font des recherches.

MARY MONTIZANO DONT LE MARI EST AU PENITENCIER A ETE ARRETEE CE MATIN

Elle est accusée d'assaut et de vol à Québec et a déjà échappé au pénitencier, où son mari est enfermé pour avoir tué un homme à la Baie St-Paul.

ELLE A ETE TROUVEE CE MATIN RUE SANGUINET

Mary Montizano — dont le mari est au pénitencier St-Vincent de Paul pour avoir tué un Italien à la Baie St-Paul — est de nouveau entre les mains de la police. Elle a été arrêtée ce matin au No 55 de la rue Sanguinet par le chef de la Sûreté Provinciale, M. McLaughlin, et le détective Lapointe. La femme Montizano a déjà échappé à la prison, car elle était accusée de complicité avec son mari dans le meurtre de la Baie St-Paul; cette fois l'accusation est moins grave, mais elle ira probablement rejoindre son mari, qui purge une sentence de quatre-vingt-dix-neuf ans au pénitencier.

Les ours derniers, le détective Tom Walsh, de section, télégraphist au chef McLaughlin pour lui demander de rechercher Mary Roi-Montizano, qui était accusée de vol et d'assaut. La femme avait entraîné un homme dans un bouge quelconque à Québec et, avec deux ou trois vaillards de son ordre, l'avaient assommé et volé. Quand la victime de cette escroquerie se releva, la femme Montizano et ses compagnons étaient partis pour Montréal. Il alla porter plainte à la police de Québec, qui confia l'affaire au détective Walsh.

Le détective Québécois, qui connaissait bien la Montizano, décida d'en débarrasser la société pour quelque temps au moins, et il demanda le concours du chef McLaughlin et du détective Lapointe. Ces derniers découvrirent, ce matin, que la femme habitait, depuis sa dernière "affaire", au No 55 de la rue Sanguinet. Elle est enfermée dans une chambre, au bureau des détectives, où elle attend l'arrivée du détective Walsh pour la renvoyer à Québec.

On se rappelle sans doute le premier "affaire" de la femme Montizano. Elle vivait avec son mari dans une cabane, à la Baie St-Paul, près de la ligne du nouveau chemin de fer Québec-Saguenay. Montizano travaillait à la construction de ce chemin de fer.

UN INCENDIE JETTE L'EMOI DANS LA PARTIE NORD DE LA VILLE

La manufacture de portes et chassis de M. Paul Demers, angle Van Horne et Waverley est rasée ce matin, et les pompiers ont craint à une conflagration.

LES PERTES S'ELEVERONT A \$60,000. POMPIER BLESSE

Un peu après six heures, ce matin, la manufacture de portes et chassis et les immenses cours à bois de construction de M. Paul Demers, angle des rues Van Horne et Waverley ont été détruites par un incendie qui, à cause du grand vent, a fait déborder en une conflagration. Les pertes causées par le feu s'élevaient entre \$50,000 et \$60,000, dont un montant de \$20,000 seulement en assurances.

L'origine du feu est pratiquement inconnue mais il semble, d'après la déclaration faite sur les lieux par M. Demers lui-même, être attribuée à un autre feu insignifiant qui s'y est déclaré lundi après-midi et que les hommes de M. Demers ont maîtrisé eux-mêmes.

M. Demers a déclaré que c'est la seule explication qu'il puisse donner, car au moment du feu, ce matin, il n'y avait personne dans la manufacture. Il croit que le feu mal éteint aura pu couvrir lentement dans la section de bois, et ce matin, se serait déclaré pour de bon.



CRQUIS D'UN DES ARTISTES DE "LA PATRIE", pris sur les lieux de la conflagration de ce matin dans le nord de la ville

UN EXPLOIT DE GARROS

Cet aviateur français traverse la Méditerranée en aéroplane et parcourt 160 milles au-dessus de l'eau, sans accident.

DE TUNIS JUSQU'EN SICILE

TRAPANI, Sicile, 19.—Roland Garros, l'aviateur français, a fait un vol splendide au-dessus de la Méditerranée, couvrant la distance de Tunis, Afrique, à Trapani, Sicile, soit 160 milles.

Garros a établi un nouveau record au-dessus de l'océan, battant celui du lieutenant Baque qui, le 1er jour, la femme Montizano et son mari s'étaient enlevés à la Baie St-Paul, et ce n'est que quelque temps après qu'on trouva le cadavre de l'homme. La police fit une enquête, et découvrit les époux Montizano, qui s'étaient enlevés à la Baie St-Paul.



ROLAND GARROS, qui a traversé la Méditerranée en aéroplane.

5 mars 1911, vola au-dessus de la Méditerranée, d'Antibes, France, à l'île de Gorona, sur la côte italienne, une distance de 124.5 milles.

En faisant son atterrissage, aujourd'hui, Garros a endommagé le réservoir à essence de sa machine. Le mécanicien arrivera demain, de Tunis, pour faire les réparations, après quoi l'aviateur continuera son vol jusqu'à Naples et Rome.

Garros a récemment établi un nouveau record d'altitude, à Tunis, s'élevant à une hauteur de 19,022 pieds.

LA BOURSE DES IMMEUBLES

LA PREMIERE ASSEMBLEE DE SES MEMBRES AURA LIEU LE VENDREDI, 27 — NOS PRINCIPAUX COURTIER SUR LA LISTE DE SOUSCRIPTION.

La première assemblée générale des membres de la Bourse de l'Immobilier de Montréal aura lieu au Saint-Lawrence Hall, rue Craig, le vendredi, 27 décembre prochain, à 3 heures de l'après-midi.

A cette première assemblée, se fera l'élection des directeurs et des membres du comité des syndics en même temps que l'élection et la nomination d'un comité chargé de réviser les règlements. On y proposera de plus qu'un comité spécial soit formé pour représenter les intérêts des membres souscripteurs.

Les sièges de la Bourse des Immeubles sont à peu près tous vendus. La liste des souscripteurs porte les noms des courtiers les plus en vue.

LE POETE CARLETON EST MORT HIER

(Service spécial de la PATRIE.) NEW-YORK, 19.—Will Carleton, poète journaliste et conférencier est mort à sa résidence, à Brooklyn, hier soir à l'âge de 67 ans.

UN MALHEUREUX OUVRIER TUE PAR UN FIL CHARGE EN SE RENDANT AU TRAVAIL

Un Italien, Giachino Tozzi, en voulant se porter au secours d'un laitier qui venait de choir sur le pavé, est touché par un fil électrique rompu, et est foudroyé par le choc

LA MORT A ETE INSTANTANEE

La rupture d'un fil chargé a causé la mort de Giachino Tozzi, un Italien, vers 6.30 hrs, ce matin. L'accident est arrivé à l'angle des rues de Montigny et St-Timothée.

Tozzi, qui est à l'emploi de la corporation de Montréal, se rendait à son travail, quand arrivé à l'angle des rues St-Timothée et de Montigny, il vit un cheval qui venait de s'affaisser sur le sol gelé. Le conducteur de la voiture, surpris par la chute subite de l'animal, avait été projeté sur le pavé. C'est à ce moment que l'Italien, voulant probablement se porter au secours du conducteur, a été atteint par le fil chargé et jeté à la renverse.

Les quelques rares passants qui se trouvaient en ce moment sur la rue se sont immédiatement portés à son secours, et une voiture d'ambulance a été requise. Mais, à son arrivée, le Dr Gervais, qui était accouru sur la scène de l'accident, a déclaré que le mort avait fait son œuvre. Le corps a été dès lors dirigé vers la morgue, où l'enquête aura lieu.

La nouvelle de cette mort tragique s'est répandue comme une poudre de poudre, dans les environs, et de nombreux curieux se sont rassemblés en un clin d'œil sur le théâtre de l'accident, commentant diversement les circonstances de cette mort. C'est M. Frank Schiavone, 415 rue de la Laurette, qui a le premier reconnu le cadavre à la morgue. Il a constaté que Tozzi s'était fait enlever trois doigts de la main droite, et qu'il en avait un autre de brisé horriblement. La cuisse gauche est aussi fortement brisée.

PAQUES EN PLEIN HIVER

Pour la première fois depuis 1856 la fête de Pâques tombe le 23 mars et dérange bien des coutumes.

LA FAUTE DU CONCILE DE NICEE

Pâques le 23 mars! Telle est la surprise que nous réservait le calendrier de 1913.

Voilà qui n'est autre qu'attrayant, et pas banal non plus, puisque c'est la première fois que la chose se produit depuis les bons vieux temps de 1856 et qu'il faut remonter à l'ère impériale pour retrouver une Pâques aussi précoce.

Le mois de mars est le mois des tempêtes de neige, et comme Pâques est chaque année le signal du renouveau, du printemps l'année 1913 va mentir à la tradition.

Et dire que nous ne sommes qu'à la veille de Noël, avec l'atmosphère bien connue de cadeaux, de visites et d'indulgences, et que nous serons rendus à Pâques à l'avant que l'été débarrassé nos raquettes c'est en vérité une perspective troublante.

LE VOLE UN COLIS CONTENANT \$1200

MOOSE-JAW, Sask., 19.—Rena Bergen a été arrêtée hier sur l'accusation d'avoir volé un colis contenant \$1,200 au bureau de la "Dominion Express"; le vol a été commis le 15 novembre dernier.



L'italien électrocuté ce matin, rue de Montigny. (Croquis d'un artiste de la PATRIE.)

399 de la rue de la Laurette. Il était âgé de 48 ans, et était au pays depuis neuf ans. Il était né à Casale, dans la province de Campobasso, Italie. Il laisse une femme, Tiberia Angelmarini, et une fille mariée. Il habitait avec deux autres familles d'Italiens.

La douleur de Mme G. Tozzi faisait peine à voir. Le coroner tiendra une enquête sur la mort de Tozzi.

UN PROBLEME IMPOSSIBLE

Celui de contenter tout le monde. Les contrôleurs sont satisfaits des amendements, mais pas tous les échevins.

CONTRE LA FORCE PAS DE RESISTANCE

Le résultat de la décision des autorités législatives de Québec, concernant les amendements à la charta de la cité, satisfait pleinement ceux de contrôleurs de la ville qui sont actuellement à Montréal, MM. Dupuis et Ainey. Ceux-ci déclarent que les modifications apportées à la loi vont donner au Bureau de Contrôle toute la latitude nécessaire à l'administration.

L'échevin Clément était le seul échevin présent à l'hôtel de ville, ce matin. Il arrive de Québec, où il a assisté aux délibérations du Comité des Halls Privés. Il est parti avant l'adoption finale des amendements du Comité des Citoyens, mais il avait compris que le sort du conseil était scellé d'avance, à Québec. Enfin, dit l'échevin Clément, contre la force pas de résistance. Le conseil s'est défendu et si le public n'est pas satisfait de la décision des autorités provinciales, qu'il demandent un referendum et fasse connaître son opinion.

L'IMMIGRATION EN ARGENTINE

(Service spécial de la PATRIE.) WASHINGTON, 19.—En dix jours, du 1 au 10 novembre dernier, non moins de 17,530 immigrants européens sont entrés dans la République Argentine.

LE VOLE UN COLIS CONTENANT \$1200

MOOSE-JAW, Sask., 19.—Rena Bergen a été arrêtée hier sur l'accusation d'avoir volé un colis contenant \$1,200 au bureau de la "Dominion Express"; le vol a été commis le 15 novembre dernier.

LA RUSSIE SUPPORTERA LES BALKANS

SUITE DE LA 1ere PAGE

France, et à ses rapports amicaux avec les autres puissances, sur de l'aide de celle-ci, il ne voit pas le besoin de jeter un groupe de puissances contre l'autre.

Tout gouvernement qui abandonnerait le terrain de la discussion comme des questions fondamentales en y opposant ses intérêts, s'engage à assumer la grave responsabilité morale de complications internationales possibles.

Le discours de M. Falousov, malgré la déclaration habituelle du désir de préserver, avant tout, la paix, appuie particulièrement sur l'importance de l'unité des peuples des Balkans, et représentant l'empereur comme le patron politique et de chef spirituel du monde orthodoxe, leur promet le support de la nation-mère, la Russie, qui est la seule de celles qui n'ait pas à changer la calme attitude adoptée au commencement.

Ce qui signifie que l'« alliance » aurait pu changer par le passé et qu'elle pourra changer à l'avenir si les droits des peuples des Balkans sont méconnus.

Néanmoins, l'on dit que les ambassadeurs autrichien et allemand ont été cordiaux, bien que réservés. Lorsque la question des Dardanelles a été soulevée, les rapports du comte Benckendorff à l'égard de la Russie, que les délégués fussent ouverts seulement à la flotte russe, et non aux flottes étrangères, par ce que son gouvernement voulait garder la mer Noire comme une sorte de lac intérieur russe.

Au sujet de les situations le long de la côte de la Turquie d'Asie, l'opinion prévaut qu'elles resteront à la Turquie, parce que si elles étaient possédées par un autre pays, elles deviendraient une menace constante pour l'Asie Mineure.

La question de l'Albanie L'Albanie est la plus grande noie à caser. Car il est certain que toute solution qu'on pourrait trouver, au sujet de ce pays, sera quand même une source future de trouble, même que les prédictions faites par le marquis de San Giuliano, ministre des affaires étrangères d'Italie, dans un discours prononcé à la Chambre italienne, aujourd'hui. Si la puissance ottomane est destinée à disparaître de la face de l'Europe, il est avéré que les Turcs ne doivent pas garder un empire politique quelconque, sur l'Albanie. Mais d'un autre côté, il est à craindre qu'une Albanie autonome et neutralisée, à cause de ses raisons économiques, religieuses et financières, ne soit plus capable de se soutenir que la Crète, qui est une île de la côte de l'Asie Mineure, pour qu'elle ne soient pas tentées de renouveler l'expérience.

Propos de la demande de serbie d'une fenêtre sur l'Adriatique, M. Novakovich, appelé le « Bismarck de la Serbie », a fait observer que son pays ne demandait que ce qu'il avait actuellement gagné avec le sang de ses enfants.

En effet, la Serbie est prête à évacuer une partie de la côte de l'Adriatique, où flotte maintenant le drapeau serbe, pour qu'il soit seulement permis de garder un port communiquant avec l'intérieur du pays, souffrant sans une ouverture sur la mer.

(Service spécial de la Patrie)

ATHENS, 19— Une violente canonnade a eu lieu hier entre les Grecs assiégeants et les Turcs défenseurs du Fort de Bizani.

Un aviateur grec, effectuant une survol au-dessus de Bizani et de Janina a répondu au feu ennemi en lançant des bombes.

LES GRECS A JANINA (Service spécial de la Patrie)

LONDRES, 19— Un message adressé au « Times » annonce que le corps d'armée grec, appartenant à la division de l'ouest, a été considérablement augmenté et qu'avec l'aide des bataillons fournis par l'armée du prince Constantin, il se porte avec un redoublement de vigueur à l'assaut de Janina.

LE ROI FERDINAND (Service spécial de la Patrie)

LONDRES, 19— On attend d'un jour à l'autre, l'arrivée du roi Ferdinand à Salonique, selon les renseignements fournis au « Times » par un message de son correspondant militaire. Quatre bataillons turcs ont attaqué mardi dernier, un corps d'armée grec à Berhana, mais ils furent repoussés avec perte.

DE MONTREAL A LA FRONTIERE OCCIDENTALE DE LA PROVINCE

Le projet d'une grande et belle route qui aurait 50 milles de longueur et se réunirait, à Montréal, à celle de Québec.

LES EXPLICATIONS DU DEPUTE DE SOULANGES

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 19.— M. Mousseau a demandé hier, à la Chambre, tous les documents qui concernent la création d'une route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges.

Le député de Soulanges travaille depuis un an à ce projet de route qui deviendrait bientôt une réalité. Il croit que, dans quelques semaines, plusieurs corps publics auront adhéré à ce projet absolument important. Déjà plusieurs membres de la Chambre de Commerce de Montréal et du Board of Trade leur ont ouvertement manifesté leur approbation.

A raison du changement d'étage des eaux du lac St-François, le niveau de ces eaux a subi un exhaussement à la suite de la construction du canal de Beauharnois, ce qui est pour effet de surélever le niveau de ses eaux. Dès lors le gouvernement fédéral prit à sa charge les travaux nécessaires par l'invasion des eaux dont le niveau avait été ainsi surélevé.

Ce chemin est en mauvais ordre, la partie construite par le gouvernement il y a déjà cinquante ans ayant été construite en bois et terre, ce bois sort à travers la terre et rend le chemin inégal et désagréable.

Cette route de Montréal à la frontière serait l'artère principale qui velerait la métropole commerciale avec les principales villes d'Ontario et les Etats-Unis, soit en allant de Vaudreuil à Ottawa, par la partie nord de Québec et Ontario; soit en continuant depuis la frontière interprovinciale jusqu'à Toronto, en passant par toutes les villes du littoral d'Ontario sur le fleuve, tels que Cornwall, Morrisburg, Prescott, De la, cette route fait bifurcation, allant au nord vers Ottawa, au sud, vers Ogdensburg sur l'autre rive du fleuve, New-York et les autres villes américaines.

M. Mousseau ne veut rien proposer à ce sujet à la Législature, durant la présente session; il veut d'abord intéresser à son projet les différents corps publics de Montréal et les municipalités qui traverseraient cette route.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

Le projet de la route de Montréal à la frontière ouest de la province, par la rive nord de Saint-Laurent et qui passera par le comté de Soulanges, a été soumis hier, à la Chambre, par le député de Soulanges, M. Mousseau.

UN INCENDIE JETTE L'EMOI

SUITE DE LA 1ere PAGE

M. Leclair se rendit immédiatement au coin opposé, à l'épicerie de M. Albert Berard où il donna l'alarme par téléphone. Quelques minutes plus tard, le chef de district Dagenais arrivait sur les lieux. A ce moment les flammes actives par un fort vent du nord-est, menaçaient d'englober tout le pâté de maisons voisin et une seconde alarme a été immédiatement donnée par M. Dagenais.

Quelques instants plus tard, toute la brigade du nord était sur les lieux ainsi que les chefs Tremblay, St-Pierre, Dagenais, Mann, Hooper et Marin. Le chef-inspecteur Chevalier, du département des réparations était aussi sur les lieux surveillant les quatre pompes à vapeur mises en opération.

Nos pompes ont eu un travail gigantesque à accomplir à cause du fort vent, et de l'épaisse fumée qui s'échappait des piles de planches mouillées par la pluie de la nuit. C'est à leur travail effectif que nous devons de n'avoir pas à enregistrer une terrible conflagration.

La pression de l'eau était bonne, mais en cette partie de la ville, les bornes-fontaines sont assez rares et il a fallu étendre plusieurs milliers de pieds de boyaux.

Le commencement du feu, les boyaux placés à la borne-fontaine à l'angle des rues Waterley et Van Horne ont brûlé et nos pompiers ont rencontré toutes les difficultés possibles pour combattre l'élément destructeur.

La manufacture de M. Demers a été construite il y a six ans et 30 hommes y trouvaient continuellement de l'ouvrage. Les pertes sont distribuées à peu près comme suit: Edifices \$15,000; machineries et outillage, \$25,000; bois de construction, \$10,000; et portes et châssis prêts à être expédiés, \$5,000 à \$8,000.

L'édifice principal était une construction à deux étages en briques dont seule une partie des bureaux reste debout en outre de quelques murs croulants. Les pertes sont à peu près totales.

Pendant au moins la plus grande partie de la journée, nos pompiers devront rester sur les lieux pour noyer les ruines encore fumantes.

PIANOLA STEINWAY

Les pianos automatiques «Pianola» de Steinway ne peuvent être vus et achetés que chez les seuls représentants de l'«Aeolian Co.» de New-York: Layton Bros, 550 rue Ste-Catherine ouest (coin de rue Stanley). 19-21

Assemblée ce soir, troisième jeudi du mois.

ALLIANCE NATIONALE Cercle Duquette—149 Berri.

SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS, Succursale Ste-Brigitte—Salle Garreaux, 243 Malsonneuve.

Succursale St-Jean de France, — Salle Brault, 571 Berri.

Succursale St-Jean-Baptiste— 777 Henri-Julien.

Succursale St-Pierre—Coin Demontigny et Amherst.

Succursale Ste-Hélène—130 St-Maurice.

Succursale St-Stanislas— 817, Mont-Royal Est.

ORDRE DES FORESTIERS CATHOLIQUES, 166 de Bébérou—125 rue Cherrier, 167 St-Charles—772 rue Charlevoix, 427 Immaculée-Conception, — 636, Parc Lafontaine, 461 Jeanne d'Arc—Salle Nault, rue Guy.

ORDRE DES FORESTIERS CANADIENS, Cour Bourget—Salle des Artisans, 20 rue St-Denis.

Cour St-Henri—Salle Lenoir 3757 Notre-Dame Ouest.

Cour Chénier—Coin Alywin et Ste-Catherine Est.

Cour Dollard—Salle Chagnon, coin Ontario Est et Panet.

UNION ST-PIERRE Cercle St-Henri, No 12—1882 rue Notre-Dame Ouest.

Cercle de Lanaudière, No 25—Sal de Desroches, rue Notre-Dame, Joliet.

IL SERA CONDUIT DANS LA CAPITALE Ernest Cleroux, âgé de 28 ans, arrêté par le Lieut. Savard, lors de la descente faite par la police au No 282, Aqueduc, sera conduit à Ottawa aujourd'hui. Un des membres de la police de cette ville est arrivé hier pour ramener le prisonnier avec lui.

Wm. S. Scroggie Limited

VETEMENTS DE B.BES Tout Garçonnet désire de nos jours un Article Electrique comme Cadeau

Plum pudding de Noël importés (marque Klovah) en bols 80c

RAYONS DES FRUITS Raisins de table, 2 lb. 25c

NOUVELLES CONSERVES Café Strathcona, boîte de 1 livre, 20c

Nouritures Fraîches pour le Déjeuner, etc.

PROVISIONS Jambons pour Noël, marque Strathcona, 2 lb. 20c

NOUVELLES CONSERVES Café Strathcona, boîte de 1 livre, 20c

LETTRE PARLEMENTAIRE

OTTAWA, 18 décembre. Si grande était l'impatience des députés de partir en vacances que la Chambre n'a pas eu le courage de siéger jusqu'à 6 heures, comme à l'ordinaire.

La séance d'aujourd'hui, à la Chambre des Communes, a été presque toute remplie par le discours de l'hon. M. Foster.

M. Foster a conservé la réputation d'être le plus fort «debater» de la Chambre. Il avait à présenter aujourd'hui une question qui est débattue depuis huit jours, et par suite il était presque impossible qu'il introduisît dans le débat des arguments nouveaux.

M. Gutherie, du côté libéral, a dit que quelques mots, etrang la clôture, mais il en a dit assez pour manifester l'état d'âme actuel de son parti.

La nouvelle loi des banques a été distribuée aujourd'hui aux députés, afin qu'ils profitent de la vacance pour l'étudier à fond.

La plus large part des changements introduits dans la nouvelle loi des banques sont la conséquence de la banqueroute de la Farmers Bank, une banque d'Ontario, le château-fort du parti ministériel.

Il y aura imprimée en caractère de 10 points ou en caractère plus gros, sur chaque page des livres d'actions ou sont inscrites des souscriptions d'actions, et sur chaque document qui concerne ou autorise une souscription, sur une partie de la page un document, respectivement, qui peut être facilement vu par la personne qui enregistre la souscription, ou par la personne qui signe le document, une copie de l'article 125 de la présente loi.

«125.— Si l'arrive que les biens et l'actif de la banque ne suffisent pas à payer ses dettes et à éteindre ses engagements, chaque actionnaire de la banque est responsable du déficit, pour un montant égal aux actions qu'il possède, en sus de tout montant par lui non versé, sur ses actions.»

Le gouvernement ne veut pas que les actionnaires des banques soient à l'avenir, comme ceux de la banque Farmers, pris par surprise et induits en erreur, en ce qui concerne la responsabilité double qu'ils assument.

Mais ce n'est pas assez. Il veut aussi protéger la mise de fonds des souscripteurs, pendant la période d'organisation, et prendre des mesures pour assurer la bonne foi des actionnaires. D'où les prescriptions suivantes, insérées dans l'acte des Banques, qui entrera en vigueur le 1er janvier 1913.

(SUITE A LA PAGE)

FOURRURES McCOMBER & CUMMINGS



PARURES EN RENARD NOIR Si vous tenez à avoir une riche distinction, visitez nos salles d'étalage et voyez nos parures de renard de l'Alaska.



MANTEAUX EN NEAR SEAL La riche apparence, le peu de pesanteur, le confort et la chaleur ont fait du manteau en Near Seal et en Phoque électrique, un des vêtements populaires pour cet hiver.



MANTEAUX EN PONEY Russe Notre assortiment de manteaux en poney est au complet. Ces manteaux sont tout à fait nouveaux, doublés en riche tissu broché. Notre prix... \$40.00 plus

Offre Spéciale Pardessus Garnis de Fourrures pour Messieurs \$35.00 McComber & Cummings Rues Saint-Paul et Saint-Sulpice.

DE WINNIPEG AUX FRONTIERES (Service spécial de la PATRIE) WINNIPEG, 19.—Après une longue période de négociations, une entente a été conclue, en vertu de laquelle, le «Midland Railway» du

DODD'S KIDNEY PILLS

Les Filles de Dodd guérissent toutes les maladies de reins, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. La célèbre ci-dessus est un modèle de la boîte.

CHRONIQUE OUVRIERE

Les membres de l'Union des charpentiers-menuisiers de Lowell, viennent d'être leurs officiers qui sont: Président, Timothée Roy; vice-président, Damien Descaux; secrétaire-adjoint, Pierre Breton; trésorier, Rodolphe Leclair; syndic, conducteur, Philippe Roy; syndic, Orléane Desormeaux; auditeurs, Ben-

Les RHUMES CAUSENT DES MAUX DE TÊTE ET LA GRIFFE

Le Laxatif Bromo Quinine fait disparaître la toue. Il n'y a qu'un seul BROMO-QUININE. Cherchez la signature de W. W. GROVE. (C)

HERNIE SOULAGEE

Boite 277, Lachine, Que. M. B. Lindman, Montréal. Cher Monsieur, — J'ai porté votre bandage pendant quatre mois, et le trouve comme étant le meilleur de tous ceux que j'ai portés. Il y a environ trois ans que je me suis donné cette hernie et je crois que sans votre bon bandage je serais complètement guéri.

DE WINNIPEG AUX FRONTIERES

Canada prendra charge des opérations du Grand Nord et du «Northern Pacific Railway» depuis les frontières américaines jusqu'à Winnipeg. Une augmentation de salaire de 5 p.c. sera acquise aux conducteurs et aux mécaniciens.

LA LEGISLATION PUBLIQUE ET PRIVEE FAIT UN BON PAS A LA LEGISLATURE

Un nouveau projet de loi concernant l'industrie laitière.—M.M. Mousseau et Gendron ne s'entendent pas sur deux projets de route.—La question de domicile.—Le Bureau des statistiques.

L'HON. M. DECARIE N'EST PAS LOQUACE

(Spécial à la Patrie.)
QUEBEC, 19.—Sir Lomer Gouin a annoncé, hier après-midi, qu'il aurait à partir d'aujourd'hui, trois séances par jour. C'est dire que l'on va mener rondement les choses jusqu'à samedi. La séance d'hier a été assez fructueuse au point de vue de la législation.

L'hon. M. Caron a présenté un nouveau projet de loi qui intéresse beaucoup les syndicats d'industriels laitière.

Le point le plus important de la séance a été l'annonce du projet d'une nouvelle route par M. Mousseau, député de Soulanges. La Patrie donne aujourd'hui même les grandes lignes de ce projet qui se trouve déjà compliqué par un autre projet qui semble cher au député d'Orléans.

Le secrétaire provincial, qui présente les résolutions concernant la création d'un bureau de statistiques, ne se montre guère loquace sur son projet. Malgré de pressantes questions de l'opposition il ne veut rien dire de plus précis que ce que l'on voit imprimé dans les résolutions.

M. Cyprien Dorris, par contre, est moins réticent que l'hon. M. Décarie, malgré qu'il n'ait rien à dire sur le sujet. En effet, le député de Napierville amuse beaucoup la Chambre par un de ses discours hors d'œuvre qui nous font toujours demander ce qu'il a bien voulu dire.

La Chambre s'est ajournée à 6.30 hrs. pour permettre au comité des bills privés de siffler durant la soirée.

L'INDUSTRIE LAITIERE
L'hon. M. Caron a présenté un projet de loi pour amender les statuts révisés, 1909, concernant les sociétés d'industrie laitière de la province. Le ministre explique qu'il s'agit d'augmenter de 50 le maximum des pensions en faveur des inspecteurs de syndicats laitières.

PROJET DE ROUTE
Au chapitre des avis de motifs, M. Mousseau demande la production des documents concernant la création d'une route de Montréal à la frontière ouest de la province par la rive nord de St-Laurent.

Le projet, explique M. Mousseau, se trouve déjà fait, de Montréal à Lachine et de Lachine à Ste-Anne de Bellevue. Il s'agit de construire deux ponts sur la rivière Ottawa pour relier Ste-Anne à Vandriell.

M. Gendron, député d'Ottawa, n'est pas d'accord sur ce projet de route. Il rêvait aussi d'une route sur la rive-nord de l'Ottawa, mais directe de Montréal à la capitale fédérale.

L'hon. M. Caron s'est trouvé un peu embarrassé par cette double demande. Il a déclaré qu'il songerait à établir des communications avec la province d'Ontario et qu'il étu-

solutions autoriseraient le gouvernement à remettre aux propriétaires de l'asile ce qui reste du prix que le gouvernement leur a fait en 1894 et d'une réclamation qui remonte à 1875. L'allocation pour l'entretien des patients serait augmentée, par le nouveau contrat, de \$110 à \$120. La même chose serait faite pour l'Asile de St-Jean-de-Dieu.

BUREAU DES STATISTIQUES

Les résolutions concernant la création d'un bureau de Statistiques dans la province ont été étudiées. L'opposition a fait une foule de questions sur l'organisation de ce bureau, mais le Secrétaire Provincial ne veut rien dire ou ne sait rien. Tout ce qu'il dit, c'est que ce bureau sera organisé comme ceux qui existent dans les autres provinces. Il ne peut préciser et dire quels les statistiques seront compilées et publiées, ni quel sera son personnel.

L'opposition est pour se faire de questions et elle doit s'en tenir aux généralités contenues dans les résolutions. Pour terminer, M. Cyprien Dorris fait un discours qu'il serait assez difficile de résumer et dans lequel il n'est eu aucune façon question de statistiques. Il réitére à la Chambre ses protestations d'indépendance et demande que dans toutes les mesures, que l'on présente on rende à César ce qui est à César. Les deux côtés de la Chambre applaudissent à tout rompre et l'on s'amuse comme des petites bêtes.

BILLS PRIVES

La Chambre concourt ensuite dans les amendements du Conseil Législatif concernant les bois confinis à la cité de Hull, et le bill confirmant les titres de l'immeuble connu sous le numéro 1060 au plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Antoine, dans la cité de Montréal.

CONSEIL LEGISLATIF — TAXES SUR LES BIENS DU CULTE

Le premier vote de la session au Conseil Législatif a eu hier après-midi sur le bill de Longueuil.

Dans ce bill, il y a une clause pour soumettre les biens du culte des institutions de bienfaisance et l'éducation aux taxes spéciales pour la confection et l'entretien des trottoirs et des canaux d'égoûts, en outre des autres taxes auxquelles ces biens sont soumis par le droit commun. Cette clause, après avoir été adoptée par le comité des bills privés de l'Assemblée Législative, a été biflée en comité général à la Chambre Basse. Le comité des bills privés du Conseil Législatif l'a remise hier matin dans le bill et l'hon. M. Chapais a proposé, devant le Conseil, hier après-midi, de l'enlever de nouveau. On a pris le vote et cette proposition a été rejetée par dix voix contre sept. Voici le détail du vote :

Pour la clause : les honorables MM. Turgeon, Gilman, Turner, Béar, Varnes, Dubord, Berzevin, Béard, Robero, Amvot et Smith.

Contre la clause : les honorables MM. Chapais, Sharples, de Boucherville, Girouard, Berthiaume, Cormier et Garneau.

Invité par l'hon. M. Chapais à déclarer pourquoi il n'avait pas voté, l'hon. M. Pérodon dit qu'il s'abstenait de voter parce qu'il n'avait pas entendu la discussion faite sur cette question au comité des bills privés du Conseil.

Le bill de Longueuil a ensuite subi sa troisième lecture avec les autres bills privés suivants : Municipal scolaire de la paroisse des Saints-Anges de Lachine ; succession Walter Drake, charte du village de Sault-au-Récollet, charte de la ville de Laval des Rapides, suivi avec des amendements. Le bill de la commission des écoles catholiques de Sherbrooke et celui des administrateurs de l'université Laval à Montréal, ces deux derniers sans amendement.

Les deux bills publics suivants ont suivi leur troisième lecture : bill Gouin autorisant le juge du district de Beauharnois à résider à Montréal, bill Décarie amendant la loi de l'instruction publique relativement à la distribution de la somme de \$20,000 destinée aux écoles publiques.

On a introduit au Conseil et adopté en première lecture : le bill Mackenzie concernant l'organisation des compagnies de fidéjussurés, le bill Tessier concernant l'élection de domicile, le bill Daignault concernant l'annexion d'une partie du canton Simpson, dans le comté d'Arthabaska, au comté de Drummond pour les fins électorales et municipales.

Les bills publics suivants ont suivi leur seconde lecture et ont été renvoyés au comité de législation : bill Gault concernant la façon d'authentifier les copies d'actes notariés devant servir à l'étranger, bill Francoeur concernant les frats dans certaines causes, et le bill Tessier (Rimouski), concernant les débiteurs qui travaillent apparemment pour un salaire nominal.

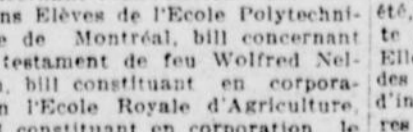
Les bills privés suivants ont été introduits au Conseil, ont subi leur première et leur seconde lecture et ont été renvoyés au comité des bills privés : bill constituant en corporation "The Brothers Church of the province of Quebec" bill concernant l'Association des Anciens Elèves de l'École Polytechnique de Montréal, bill concernant le testament de feu Wolfred Nelson, bill constituant en corporation l'École Royale d'Agriculture, bill constituant en corporation le "Whitlock Golf Club", bill relatif à la vente de l'église Saint-Georges, à Montréal.

Le bill Mackenzie concernant l'organisation des compagnies de fidéjussurés, le bill Tessier concernant l'élection de domicile, le bill Daignault concernant l'annexion d'une partie du canton Simpson, dans le comté d'Arthabaska, au comté de Drummond pour les fins électorales et municipales.

ENCORE INDECIS?

Vous êtes encore à vous demander ce que vous donnerez comme CADEAU de NOEL?

Donnez un—



LE MEILLEUR PIANO DU MONDE
UN MAGNIFIQUE SHERATON A QUEUE.
UN MIGNONNETTE A QUEUE.
UN MOZART DE SALON A QUEUE.
UN SUPERBE DROIT GRAND FORMAT.

Un Semb'able CADEAU de NOEL
Sera un plaisir pour toujours.

Vous serez le bienvenu à nos MAGASINS aujourd'hui ou n'importe quel jour.

Willis & Co., Limited,
580 RUE STE-CATHERINE OUEST.
Angle Drummond.
Ouvert le soir. Tél. Up 1884.



MAGNIFIQUES PARURES EN FOURRURES

Aucun cadeau de Noël ou du Jour de l'An, ne saurait être plus apprécié que une magnifique Fourrure Ste-Marie confectionnée avec une attention toute particulière, qui donne ce cachet d'élégance si distinctif que tous s'accordent à reconnaître dans nos Fourrures.
Voici quelques-unes des superbes occasions que nous vous offrons pour le temps des fêtes, et dont vous devriez bénéficier en donnant des Fourrures comme cadeaux :

- 396—Etole en Vison naturel, valeur superbe à \$55.00, prix régulier, pour \$39.00
2401—Magnifique Manchons en Vison naturel valant régulièrement \$50.00, pour \$36.50. Etoles et Manchons en loup noir ou bleu très élégants modèles, depuis \$18.00 à \$40.00 le set. Etoles et Manchons en Vison japonais de différents modèles, très bien finis, depuis \$12.50 le set en montant.
3017—Grande Etole et Manchon en Fourrure à long poil noir, imitation de renard, doublés de soie, qualité extra à \$18.00 pour le set.



Fourrures — Modes — Confections
Coin Sainte-Catherine et Amherst, MONTREAL.

UNE SENSATION A LONDRES

DIX-NEUF PERSONNES, OCCUPANT DE HAUTES POSITIONS SOCIALES, SONT ARRETEES DANS UNE MAISON DE JEU.

LONDRES, 19.—Le "Daily Express" rapporte qu'une descente sensationnelle de la police de Londres a eu lieu hier dans une maison de baccarat.

Cette maison est située dans le Wilton Crescent, sur Belgrave Square, et le comte de Drogheda occupe la maison voisine.

La maison, propriété du lieutenant-colonel Cecil Dupré Penton-Powney, était louée par un homme du nom de Roy MacKay, qui, avec le croupier, a comparu ici en justice.

Dix-neuf autres personnes, comprenant des gens d'une haute situation sociale, parmi lesquelles deux femmes, ont été emmenées au poste des services de la maison comme de maison de jeu.

La police a saisi une masse de chèques, dont quelques-uns portaient des sommes supérieures à 2,000 francs.

Durant les deux ou trois derniers mois, plusieurs fois par semaine, des files d'automobiles et de voitures amenaient dans cette maison des hôtes en tenue de soirée et le bruit courait de très gros enjeux. Une dame très connue avait, dit-on, perdu 700,000 fr., principalement au baccarat et un jockey 87,500 francs.

L'homme qui se fait appeler Roy MacKay et son croupier ont été retenus en prison, sans caution, pour y attendre leur jugement.

LA MORT DE EUGENE PACAUD

NORTH BAY, Ont., 19.—Un homme a été tué et deux autres ont été blessés, hier matin, à la suite d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES EAUX LIMITROPHES
TORONTO, 19.—A une réunion de la Commission des eaux limitrophes, tenue à Buffalo, mardi, le bureau provincial d'hygiène a remporté un gros succès.

On a pratiquement décidé de faire bientôt des recherches pour découvrir la source et l'étendue d'un accident de chemin de fer, sur l'embranchement Toronto-Sudbury, du Pacifique Canadien, près de Byng Inlet.

Le nom de la victime est Eugène Pacaud et il demeurait à North Bay. Les blessés sont les conducteurs McLean et le mécanicien Thomas.

LES

La Patrie

L'internement des tuberculeux

La Chambre de Commerce du District de Montréal a refusé d'appuyer la demande faite par la "Charity Organization Society", d'interner dans un sanatorium toute personne atteinte de tuberculose.

La question est certainement d'une gravité exceptionnelle et de celles qu'on ne peut résoudre sans l'avoir étudiée sous toutes ses faces et dans toutes ses phases.

En Europe, où des efforts considérables sont faits par les pouvoirs publics pour enrayer le mal à sa naissance, on n'en est pas encore arrivé à vouloir supprimer la cause en s'attaquant à ses effets.

Non seulement on n'y veut pas traiter les tuberculeux comme des lépreux, mais on ne veut même pas les astreindre à la déclaration obligatoire. Cette mesure proposée par quelques institutions a jusqu'à ce jour été repoussée par les sociétés médicales et les princes de la science. Alors qu'elle serait d'une protection illusoire elle aurait pour les victimes qu'elle ferait des résultats désastreux, dont le moindre serait de leur rendre tout travail impossible.

Puis en est-on arrivé à diagnostiquer sans erreur possible la tuberculose? Nombreux sont les gens qui ont été condamnés par les docteurs et qui ont pu pendant de longues années prouver que la médecine n'était pas infallible.

Ce n'est pas en parquant les tuberculeux dans les sanatoria qu'on enrayera le mal. La tuberculose est un mal social né du surmenage des travailleurs, de l'insuffisance des salaires, des logements malsains, des aliments frelatés et insuffisants.

Pour peu que la société continue à marcher dans la voie où elle est depuis un demi-siècle, les ravages de la tuberculose iront en augmentant. Les grandes, les immenses fortunes réalisées en quelques années représentent un système d'exploitation des producteurs et des consommateurs qui a élevé le coût de l'existence et diminué les revenus des travailleurs en dépit de la hausse des salaires.

Enfin il est des villes où l'on n'a rien fait, où on ne veut rien faire pour améliorer l'état sanitaire des quartiers ouvriers et où les enfants n'ayant pas une grande force de résistance sont fatalement voués à la tuberculose qu'ils attrapent en jouant dans la rue, faute de carrés à leur portée.

Montréal doit tenir la tête de ces villes meurtrières. Au lieu de demander d'envoyer les tuberculeux dans des lazarets, au lieu de détruire des familles, on ferait mieux de demander l'ouverture de boulevards, de carrés.

Québec, qui impose toutes sortes d'obligations à Montréal pourrait bien lui imposer l'ouverture d'un carré par quartier.

Le peuple qui fournit les électeurs a bien autant de droit à la bienveillance de la Législature que les grandes compagnies.

A Québec

Le Comité des Bills privés de l'Assemblée législative est-il bien autorisé à traiter le conseil de ville de Montréal avec la rigueur et le dédain dont il a fait preuve ces jours derniers? C'est douteux en présence de ce qui vient de se passer à propos des monopoles accordés à la compagnie des tramways et à la Montreal Public Service Co., dans la municipalité de St-Laurent et la nouvelle municipalité de Mount-Royal, créée par le Canadian Northern.

La Montreal Public Service Coy est un des nombreux avatars de la compagnie des tramways et la Compagnie Franco-Belge, qui a obtenu une franchise de vingt-cinq ans pour l'exploitation des tramways et de la lumière électrique dans St-Laurent, n'était que le prête-nom de la compagnie des tramways à laquelle elle a cédé ses franchises.

Les gens de St-Laurent auront à payer leur lumière électrique environ 70 p. c. plus cher que les Montréalais. Quant à leur service de tramways l'expérience des autres municipalités est suffisante pour les renseigner. La cité "Mount-Royal" compte quinze électeurs; et c'est au nom de cette municipalité qu'il n'existe réellement pas, qu'on a demandé des franchises de vingt-cinq ans pour les tramways et de quinze ans pour la lumière électrique! Tout cela a été accordé. Jamais nos échevins au plus mauvais jours de notre administration municipale n'auraient osé adopter semblables mesures.

Ces décisions permettent de douter de la sincérité et de l'efficacité des réformes imposées à Montréal par la Législature.

LETTRE PARLEMENTAIRE

(SUITE DE LA 2e PAGE)

Le total de ces versements représente une somme d'au moins deux cent cinquante mille dollars, et aussitôt après que les directeurs provisoires auront, à même cette somme, versé entre les mains du Ministre la somme de deux cent cinquante mille dollars, les directeurs provisoires peuvent au moyen d'un avis public, publié pendant quatre semaines au moins, convoquer une assemblée des souscripteurs au capital social, laquelle assemblée aura lieu à l'endroit désigné dans la loi de la constitution comme le siège principal de la banque, et à la date et au lieu désignés dans l'avis.

2. Pour les objets du paragraphe précédent, nulle souscription ne sera réputée avoir été faite de bonne foi si le souscripteur n'a pas versé en espèces pour le compte de cette souscription une somme égale au moins à dix pour cent du montant souscrit.

15. Dès l'époque de la demande de certificat, il doit être soumis au Conseil de la Trésorerie un relevé énonçant les diverses sommes d'argent versées relativement à la constitution en corporation et à l'organisation de la banque et ce relevé doit, en outre, inclure une liste de tout le passif impayé, s'il en est, relativement à cette constitution en corporation et organisation, ou en résultant.

2. Antérieurement à l'époque où le certificat est donné, nuls paiements pour frais de constitution en corporation et d'organisation ne doivent être faits à moins que les fonds versés par les souscripteurs, si ce n'est des sommes raisonnables pour le paiement d'aides aux écritures, des services professionnels, du loyer du bureau, des annonces, de la papeterie, des frais de port et des frais de voyage, s'il en est.

16. Si la banque n'a pas obtenu de certificat du conseil de la Trésorerie sous un an de la date de la sanction de sa loi de constitution, tous les droits, privilèges et immunités conférés à cette banque par sa loi de constitution, tombent en déchéance et sont nuls et de nul effet à l'expiration de cette période.

2. Si les livres d'actions ont été ouverts et si les souscriptions ont été acquittées, en totalité ou en partie, mais qu'aucun certificat n'a été obtenu du conseil de la Trésorerie dans le délai prescrit dans le paragraphe qui précède, aucune partie de l'argent ainsi versé non plus que des intérêts accumulés sur cet argent, ne peut être déboursée pour commissions, appointements, rémunération pour services rendus ni pour d'autres fins, sauf une somme raisonnable pour le paiement d'aides aux écritures, de services professionnels, du loyer du bureau, de publicité, de la papeterie, des frais de poste et des frais de voyage, s'il en est, à moins qu'il n'y soit ainsi pourvu par une résolution des directeurs à une assemblée convoquée après avis, à laquelle assemblée la majorité en valeur de ces souscripteurs est présente ou représentée par fondé de pouvoir, et chaque souscripteur doit avoir droit à cette assemblée à un vote pour chaque somme de dix dollars versée sur sa souscription.

3. Si la somme admise par cette résolution pour commissions, appointements, ou rémunération pour services rendus est jugée insuffisante par les directeurs provisoires, ou par les directeurs élus sous le régime de l'article 13 de la présente loi, selon le cas, ou si nulle résolution n'a été adoptée pour cette fin, après qu'une assemblée aura été dûment convoquée, les directeurs provisoires ou les directeurs élus comme susdit peuvent s'adresser à un juge d'une cour supérieure ou d'une cour de comté qui a juridiction à l'endroit où est établi le siège principal de la banque sur sa loi de constitution, afin qu'il règle toutes les charges et détermine si la somme des débiteurs desdits services est raisonnable et si cet argent et ces intérêts, s'il y a lieu, doivent y être affectés avant que la balance n'en soit distribuée aux souscripteurs.

4. Avis de l'assemblée et avis de la demande dont il est question dans les paragraphes qui précèdent, doivent être donnés par la caisse à la poste de l'avis, sous pli recommandé et frais de port acquittés, au pour l'audition de cette demande, aux divers souscripteurs à leurs diverses adresses postales telles qu'inscrites dans les livres d'actions; et chacun de ces avis doit contenir un état, en résumé, des diverses sommes payées pour commissions, appointements, rémunérations pour services rendus et déboursés à l'acquiescement desquels il est proposé pourvoir par la résolution ou par le règlement ou la détermination par le juge, suivant le cas.

5. Les votes des souscripteurs peuvent être donnés à cette assemblée par fondé de pouvoir, et ce dernier doit être souscripteur, et les souscripteurs peuvent être entendus en personne ou par procureur lors de la demande à la cour, 53 V. c. 31, art. 16, mod.

L'audition apparemment extérieure est la principale modification apportée à la loi des banques, et il suffit de parcourir les clauses additionnelles traitant de cette innovation pour se rendre compte que le gouvernement s'est encore inspiré de l'exemple de la banque Farmers. Voici comment fonctionnent le nouveau système de vérification, d'après la loi de M. White :

56. Les actionnaires doivent, à chaque assemblée générale annuelle, nommer un ou plusieurs vérificateurs qui occupent leur charge jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

2. Si la nomination des vérificateurs n'est pas faite à l'assemblée générale annuelle, le Ministre doit, à la demande par écrit d'un actionnaire, nommer un ou plusieurs vérificateurs de la banque qui occupent leur charge jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et le Gouverneur en conseil fixe la rétribution qui doit être versée par la banque pour les services du vérificateur ou des vérificateurs ainsi nommés.

3. Un directeur ou un employé de la banque est incapable de recevoir la nomination de vérificateur de la banque.

4. Une personne, autre qu'un vérificateur qui se retire, est inéligible à la position de vérificateur à une assemblée générale annuelle, à moins qu'un avis par écrit de l'intention de nommer cette personne à la charge de vérificateur n'ait été donné par un actionnaire à la banque à son siège principal, au moins vingt et un jours avant l'assemblée générale annuelle, et la banque doit remettre copie de cet avis au vérificateur qui se retire, s'il y a lieu, et donner avis de ces noms des personnes qui sont éligibles pour l'emploi à cette assemblée, et des personnes par qui il est mis en nomination, à chaque actionnaire de la banque en lui adressant l'avis par la poste, franc de port, à la dernière adresse postale connue de l'actionnaire et inscrite aux livres de la banque au moins quatre jours avant l'assemblée générale annuelle.

5. S'il se produit fortuitement une vacance dans la charge de vérificateur, le vérificateur ou les vérificateurs survivants ou qui continuent à agir, s'il en est, peuvent agir, mais s'il n'y a pas de vérificateur qui survit ou qui continue à agir et que cette vacance s'est produite depuis plus de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, les directeurs, ainsi qu'il est ci-après prévu au présent article, convoquent une assemblée générale extraordinaire des actionnaires aux fins de remplir cette vacance.

6. Avant de convoquer cette assemblée générale extraordinaire les directeurs, aussitôt que possible après que la vacance s'est produite, doivent donner par annonce dans six éditions consécutives d'un ou de plusieurs journaux publiés quotidiennement à l'endroit où se trouve situé le siège principal de la banque, et s'il n'est pas publié de journal quotidien à cet endroit, alors par annonce publiées dans deux éditions consécutives d'un journal publié hebdomadairement dans cet endroit, avis public de la vacance qui existe dans la charge de vérificateur, et énonçant que la vacance sera comblée de la manière prévue par le présent article.

7. Nul n'est éligible à la charge de vérificateur pour remplir cette vacance à moins qu'un avis de l'intention de nommer cette personne à la charge de vérificateur n'ait été donné par un actionnaire à la banque à son siège principal au moins dix jours après la dernière publication de l'avis exigé par le paragraphe qui précède.

8. Les directeurs doivent, aussitôt que possible après l'expiration des dix jours mentionnés au paragraphe qui précède, convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin de remplir la vacance et avis de cette assemblée spécifiant son objet, et contenant les noms des personnes éligibles à la position et les noms des actionnaires qui ont l'intention de nommer ces personnes, doit être donné à chaque actionnaire de la banque en adressant l'avis par la poste, frais de port acquittés à la dernière adresse postale connue de l'actionnaire telle qu'inscrite dans les livres de la banque, au moins quatorze jours avant la date fixée pour l'assemblée.

9. Si la vacance visée au paragraphe 8 du présent article n'est pas remplie de la manière énoncée, ou s'il se produit fortuitement une vacance dans la charge de vérificateur moins de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, le Ministre doit, dans le premier cas, et dans le second peut, sur demande par écrit d'un actionnaire, nommer un ou des vérificateurs qui occuperont leur charge jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, et le Gouverneur en conseil doit fixer la rémunération que la banque doit payer pour les services de ces vérificateurs ainsi nommés.

10. La rémunération des vérificateurs nommés par les actionnaires doit être fixée par les actionnaires lors de leur nomination.

11. Chaque vérificateur d'une banque a droit de libre accès aux livres de comptes, à la caisse, aux valeurs, aux documents et pièces justificatives de la banque, et a droit d'exiger des directeurs et des employés de la banque les renseignements et les explications qui peuvent être nécessaires pour l'exécution des fonctions de vérificateurs.

12. Si la banque a des succursales ou des agences, il suffit, pour toutes les fins du présent article qu'il soit donné aux vérificateurs libre accès aux livres, rapports et états et aux copies des extraits des livres et des comptes de ce succursale ou de cette agence qui ont été transmis au siège principal, mais les vérificateurs peuvent, à discrétion, visiter toute succursale ou agence afin d'examiner les livres et comptes, la caisse, les valeurs, les documents et pièces justificatives de cette succursale ou agence.

13. Il est du devoir des vérificateurs, au moins une fois durant l'exercice de leurs fonctions, en outre du contrôle et de la vérification qui peuvent être nécessaires pour leur rapport soumis aux actionnaires sous le régime de l'article 55 de la présente loi, de contrôler la caisse et de vérifier les valeurs de la banque au siège principal de la banque, et, s'ils le jugent à propos, de contrôler et de vérifier de la même manière la caisse et les valeurs de toute succursale ou agence.

14. Les vérificateurs font aux actionnaires un rapport sur les comptes qu'ils ont examinés, sur le contrôle de la caisse et la vérification de la valeur des biens de la banque, et sur l'état des opérations de la banque, et sur l'état des opérations de la banque présentées par les directeurs aux actionnaires aux termes de l'article 54 de la présente loi durant l'exercice de leurs fonctions, et le rapport doit énoncer : a) s'ils ont obtenu ou non tous les renseignements et les explications qu'ils ont demandés.

b) si le contrôle de la caisse et la vérification des valeurs exigées par le paragraphe 13 du présent article concordaient avec les écritures faites dans les livres de la banque qui se rapportaient à ces matières, et c) si, suivant eux, l'état dont il est question dans le rapport est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de l'état des opérations de la banque, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui leur ont été données, et ainsi que l'indiquent les livres de la banque.

15. Le rapport des vérificateurs doit être annexé à l'état soumis par les directeurs aux actionnaires sous le régime de l'article 54 de la présente loi, et le rapport est lu devant les actionnaires à l'assemblée générale annuelle.

16. A chaque assemblée ou après chaque assemblée tout actionnaire a droit sur demande de recevoir des directeurs une copie de cet état et du rapport et une copie du rapport doit être adressée au Ministre.

Tout état additionnel des opérations de la banque présenté par les directeurs aux actionnaires sous le régime de l'article 55 de la présente loi est assujéti à la vérification et au rapport, et le rapport des vérificateurs sur cet état additionnel doit énoncer : a) s'ils ont obtenu ou non les renseignements et les explications qu'ils ont demandés ;

b) si, suivant eux, cet état additionnel est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la banque, en tant que le règlement en exige un état, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui leur ont été données, et ainsi que l'indiquent les livres de la banque.

17. Le rapport est annexé à l'état additionnel dont il est question dans le paragraphe qui précède et est lu devant les actionnaires à l'assemblée à laquelle cet état additionnel est présenté, et le rapport est adressé à la banque et à l'assemblée, à tout actionnaire qui en fait la demande.

58A. Le Ministre peut donner ordre à tout vérificateur nommé sous le régime de l'article précédent de la présente loi et exiger de lui, d'examiner et de s'enquérir spécialement des affaires ou opérations de la banque, et ce vérificateur doit, à la fin de son examen et de son enquête, faire un rapport complet au Ministre sur les résultats de cet examen et de cette enquête.

2. Pour les objets du présent article le vérificateur doit avoir tous les droits et pouvoirs qui sont donnés à un vérificateur sous le régime de l'article immédiatement précédent.

3. Lors de l'accomplissement des fonctions imposées par le présent article, le vérificateur doit recevoir à titre de rémunération, à même le Fonds du revenu consolidé, telle somme que le Gouverneur en conseil peut prescrire.

Le ministre des finances a évidemment cherché à adoucir les regrets de ceux qui ont perdu de l'argent dans la banque Farmers. Il s'est donné beaucoup de mal pour se rendre aux désirs des cultivateurs et éleveurs de l'Ouest, qui réclamaient plus de facilités pour emprunter des banques. L'hon. M. White a réglé leur cas en deux lignes. C'est à l'article 88 :

"La banque peut faire des prêts à un cultivateur sur la garantie d'un grain battu (de toute sorte) cultivé sur le ferme.
"La banque peut faire des prêts à un éleveur sur la garantie de ses bestiaux."

Mais les réformes élaborées par le ministre des finances, pour sauvegarder les intérêts des déposants, sont encore plus brèves. Elles se résument d'un mot : NEANT.

Avec la nouvelle loi des banques, si le Parlement la ratifie telle que présentée, les déposants seront, jusqu'au 1er juillet, 1913, exposés aux mêmes risques que sous la loi maintenant en force. Et ils pourront voir se renouveler les honteuses banqueroutes, les écroulements ruineux comme ceux de la banque Ville-Marie, de la banque de Saint-Jean et de la banque de Saint-Hyacinthe.

Il reste une chance de salut. L'opposition se montre d'humeur batailleuse. Autant vaut se quereller sur la loi des banques que sur la loi navale. La cause, en soi, est même beaucoup plus claire. Il est vrai qu'avant de se trouver, par le suffrage populaire, hors du ministère des finances, qui contrôle vaguement les banques, M. Fielding avait soumis un projet de révision qui ne revisait pas plus que le projet de l'administration conservatrice. Mais M. Fielding a eu le bon esprit de retirer son bill, qu'il sentait abas.

L'opposition n'est donc pas enclinée à suivre la méthode de non-intervention de M. Fielding, et elle peut fort bien attaquer et combattre, avec toute l'énergie qu'elle voudra, le bill des banques présenté par M. White, et qui n'est aucunement susceptible d'améliorer le système actuel.

C'est ce qu'elle ne manquera sans doute pas de faire.

Soirée du Nouvel An à LA CORONA



Soirée de NOEL à LA CORONA.

LA CORONA

Inaugura

LES DINERS DU NOUVEL AN

à Montréal—il y a deux ans

"MAINTENANT IL Y EN A PARTOUT"

Un Excellent Menu

avec

Nouveaux Divertissements

et

des souvenirs appropriés pour l'occasion, voilà quelques uns des arrangements pris par la direction pour

1912-1913

ON PEUT SE RESERVER DES PLACES DES

AUJOURD'HUI. PRIX \$2.50

Il faut s'adresser directement au gérant pour se réserver des tables.

Soupers spéciaux, après le théâtre, le jour de Noël.

Montres de Noël

Un cadeau de Noël idéal est celui qui joint l'utile à l'agréable. Les modèles de montres délicates de Birks ont surtout ce mérite. Elles sont belles, tiennent bien le temps et sont bien faites pour rappeler au donataire le souvenir du donateur.

A cette époque des fêtes, notre assortiment comprend toutes les lignes, depuis la montre en cuir jusqu'à la montre en or et de très jolis modèles d'acier et de fantaisie.

Tres appropriées aux cadeaux de Noël sont les montres-bracelets, grande pour dame. Voici quatre genres favoris :

No 146—Petite montre en argent, chaîne en acier	\$25.00
No 208—Petite montre en or 14 carats, bracelet en cuir	\$35.00
No 315—Petite montre en or 14 carats, bracelet en or	\$50.00
No 301—Petite montre en or 14 carats, bracelet "Comtesse" de Birks	\$60.00

On peut voir au rayon des montres.

MAGASIN OUVERT DEMAIN SOIR.

Henry Birks & Sons, Limited

SQUARE PHILLIPS.

Les jours de hockey voudront bien donner leurs commandes de bonne heure pour éviter tout contre-temps.

Patterson

BOTTINES POUR PATINAGE

Il n'y a aucun doute que vous pensez au plaisir du patinage. Vos loyers seront excellents lorsque vous serez en possession d'une paire de bottines de patinage Patterson, lesquelles pendant plus de trente-cinq ans ont été choisies par nos fameux patineurs qui se sont distingués par la vitesse et le patinage de fantaisie, qui se sont distingués par la vitesse et le patinage de fantaisie, qui se sont distingués par la vitesse et le patinage de fantaisie.

JAMES PATTERSON, Créateur des Bottines de Hockey Patterson

127 RUE MANSFIELD, Près Ste-Catherine

Téléphone 1p 2775. 253-19-21-24

AU SOMMET

Véritables Courroies Tannées au Chêne

Chaque courroie est garantie

D. K. McLAREN, Limitée

51 ST-JACQUES. Téléphones 4904, 4905, 7248

LOI DE LA CHASSE

HUITRES MALPECQUES et Homards vivants

Reçus tous les jours

E. DESJARDINS,

1011 rue St-Jacques, Dorchester et Guy

M-J-S-J-N-O

L'oreille aux recommandations des chasseurs et des amateurs qui ont à cœur la protection du gibier et désirent conserver nos précieux ter- rains de chasse.

Le gouvernement Gouin a prêté



CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

VARIETE EXTRAORDINAIRE DE BIJOUX

Bagues à un seul diamant pour dames, \$5.00 à \$700.00.
Bagues à un seul diamant pour messieurs, \$25.00 à \$1,200.00.
Bagues à trois diamants \$22.00 à \$500.00.
Bagues à deux diamants, Jumeles, \$15.00 à \$150.00.
Épingles pour dames, perles et diamants, \$25.00 à \$125.00.
Épingles pour dames, perles (or fin), \$4.75 à \$100.00.
Colliers de perles, très jolis modèles (or fin), \$15.00 à \$200.00.

Épinglettes pour faux-col pour messieurs, 1 diamant, \$10.00 à \$300.00.
Épinglettes pour faux-col (or fin), jolis dessins, \$2.25 à \$40.00.
Épinglettes pour faux-col or fin, 1 perle, \$2.00 à \$25.00.
Montres en or pour dames, or fin, \$15.00 à \$225.00.
Montres en or pour messieurs, or fin, \$25.00 à \$225.00.
Montres filles case pour dames, \$6.35 à \$55.00.
Montres filles case pour messieurs, \$8.50 à \$70.00.
Bracelets en or et de fantaisie, \$10.00 à \$150.00.

Immense assortiment d'autres articles, tels que : Horloges, Cartons, Horloges fantaisie, Verre coupé, Bronzes, Bagues à bijoux, objets argent solide pour Messieurs et Dames, convenables pour un joli cadeau, bûtes pour argent, argent et bijoux en argent et doublés en argent, Bracelet de sport (détachable), Argenteries, Boutonnets, Lunettes, montres, Jolies Lampes en verre coupé et autres de fantaisie, etc.

Nos bracelets, colliers doublés en or, épinglettes, boutons de manchette, épingles de col, sont de très jolis modèles à des prix très modestes. Venez nous rendre une visite, si vous tenez à faire un joli cadeau, à prix défiant compétition.

HENRI SCOTT,

Maison de Confiance

Tél. Est 761. 479 rue Ste-Catherine Est

CADEAUX POUR LES FUMEURS

Nous désirons attirer l'attention du public sur ces jolis sets de fumeur, en véritable cuivre, 25 pouces. Prix

\$1.98



M. Valiquette

LIMITED 471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

Notre médecin vous dira que les Boissons suivantes sont les plus pures et garanties comme telles par Frasers, Limited.

Cognac-Salamandre

Bols Gin

Fraser's Scotch Whisky

Budweiser Lager

Lanson Champagne

En vente chez tous les bons épiciers et hôteliers.

Frasers, Limited.

Seuls Agents, MONTREAL.

31-17-19-21

Pour la PERIODE DES FETES

Le temps des dîners, soupers, banquets. Nous avons en mains toujours en parfait état : Huitres en coquille, Malpecques, bûtes ouvertes, clams, moules en coquille-ouvertes, homards vivants, grenouilles, tortues, escalopes, crevettes et crabes, etc.

D. HATTON COMPANY MONTREAL

PIERPONT MORGAN SUR LA SELLETTE

LE MAGNAT MILLIARDAIRE A COMMENCE A TMOIGNER HIER DANS L'ENQUETE SUR LE TRUST DE L'ARGENT AUX ETATS-UNIS.

WASHINGTON, 19.—J. Pierpont Morgan occupait le centre de l'estrade de hier, devant le comité de la Chambre des représentants, enquéte sur le trust de l'argent.

La comparaison de M. Morgan, comme témoin, devant le comité d'enquête, sur la concentration de l'argent et des crédits, avait soulevé le plus grand intérêt et les galeries étaient remplies de spectateurs avides de suivre les procédures.

Le témoignage de M. Morgan dura à peine vingt minutes, n'étant que préliminaire à un autre témoignage plus complet aujourd'hui, alors qu'il devra donner des explications sur les opérations des différentes institutions dirigées par lui.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Le point principal de l'enquête à laquelle M. Morgan a été soumis a été son favoritisme pour certaines corporations qu'il engageait à déposer leurs fonds dans les banques soumisses à la surveillance du gouvernement.

L'examen préliminaire n'a donné lieu à aucun fait particulier, M. Morgan ayant répondu promptement à toutes les questions qui lui étaient posées par certains représentants de la firme.

Chambre de Bain Old Dutch Cleanser

Nettoyez le bain, les murs, les robinets, les tuyaux, le bassin, le bol, etc avec Old Dutch Cleanser



LE CENTENAIRE DE LA PAIX

LE COMITE AMERICAIN ENVOIE UNE INVITATION AU COMITE GREY ET AUX MEMBRES DU COMITE ANGLAIS POUR UNE CONFERENCE A NEW-YORK, EN AVRIL PROCHAIN.

NEW-YORK, 19.—Le comité américain pour la célébration du centenaire de la Paix, a annoncé, hier soir, qu'il avait expédié une copie des résolutions adoptées dernièrement au comité Grey, président du comité anglais, ainsi qu'aux autres membres de ce comité, les invitant à prendre part à une conférence qui aura lieu à New-York en avril.

Il est probable que plusieurs anglais éminents viendront à New-York, assister à la formation d'un comité international, chargé de la surveillance générale des fêtes qui auront lieu à Ghent, le soir du 25 décembre 1914 et en janvier 1915.

A une réunion du sous-comité américain, on a décidé d'ériger un monument à la reine Victoria et un buste de Chamberlain, à Washington, on a aussi adopté des résolutions, dans le but d'ériger des édifices commémoratifs dans les différentes places historiques.

LES FUNERAILLES DE WHITELAW REID

(Spécial à la PATRIE) NEW-YORK, 19.—Malgré les circonstances qui ont entouré la mort soudaine de M. Whitelaw Reid, ses funérailles ont eu lieu avec toute la pompe qui convenait à la mémoire d'un si grand homme.

Le grand nombre d'amis qu'il s'était faits durant ses relations tant politiques que privées, se sont fait un devoir de lui payer un tribut de sympathie. Sa position d'ambassadeur l'avait mis en contact avec les plus hautes personnalités américaines et anglaises des deux continents.

La profession de journaliste qu'il a longtemps exercée, au moment où les journaux américains étaient encore peu nombreux, a aussi beaucoup contribué à le faire connaître du monde intellectuel.

C'est grâce à son zèle qui ne s'est jamais démenti, qu'aujourd'hui le journalisme américain est devenu plus impersonnel et plus combatif. Ses luttes à la "Tribune" de Chicago l'ont particulièrement rendu célèbre. Tant à cause de sa profession de journaliste aux Etats-Unis, qu'à sa mission d'ambassadeur en Angleterre, M. Whitelaw Reid avait réussi à se faire dans le monde littéraire et politique une place importante.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE) JOLIETTE, 19.—On a commencé à extraire, pour en faire un objet de commerce, une certaine quantité de glace, sur la rivière l'Assomption.

—Mercredi prochain aura lieu, dans la salle du Marché, une soirée dansante, organisée par MM. Crocus et Lajoie et sous le patronage de M. J. A. Dubéau, avocat, ex-M. P. de Col. C. T. Delanauddière, M. L. H. Henderson et H. Trudeau, avocats. Le programme musical sera exécuté par l'Orchestre Drouin, de Montréal. Un grand nombre de citoyens de cette ville ont reçu l'invitation de prendre part à cette soirée qui promet de remporter un brillant succès.

FERMES DE DEMONSTRATION

Tous ceux qui ont suivi les travaux que le Dr James W. Robertson a consacrés à l'agriculture, savent la valeur qu'il attache à la démonstration dans l'enseignement agricole. Au cours de ses récents voyages en Europe, le Dr Robertson s'est convaincu davantage encore de l'influence bienfaisante sur la communauté, des fermes bien exploitées.

Le Comité des fermes de la Commission de conservation dont il est président, a inauguré dans tout le Canada, un système de fermes de démonstration pour faire voir sur place aux cultivateurs, les grands avantages des modes de culture appropriés.

Cette innovation a été amenée à la suite d'une enquête commencée par la Commission il y a deux ans; cette enquête a porté sur 100 exploitations moyennes dans chaque province et a démontré à l'évidence que les cultivateurs ne retiraient pas de leurs fermes les rendements qu'ils devraient avoir.

Les fermes de démonstration, si elles dans chaque province du Canada, n'appartiennent pas à la Commission. Elles sont, tout simplement, des fermes ordinaires dont le propriétaire consent à se conformer aux avis qui lui sont donnés par les experts délégués de la Commission, et de faire de son exploitation un centre de démonstration où les cultivateurs du voisinage puissent se réunir et recevoir une instruction pratique. On espère, par ce moyen, arriver à faire comprendre aux cultivateurs qu'ils peuvent augmenter le rendement de leurs récoltes avec les moyens dont ils disposent.

Au cours de la dernière session du Parlement le Dr Robertson a exposé le sujet au comité d'agriculture et colonisation de la Chambre des Communes. Dans son discours il a signalé les dispositions que l'on prend actuellement pour faire visiter, deux ou trois fois l'an, les fermes de démonstration par les meilleurs experts agricoles du Dominion; les visites auront pour objet d'enquêter, de conseiller, de faire des plans, sélectionner les desiderata et les moyens

du cultivateur lui-même. Le but de ces travaux est d'améliorer les modes de culture, accroître les profits et assurer au cultivateur une existence plus confortable. Les discours du Dr Robertson a été tiré à un grand nombre d'exemplaires qui seront envoyés gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

du cultivateur lui-même. Le but de ces travaux est d'améliorer les modes de culture, accroître les profits et assurer au cultivateur une existence plus confortable. Les discours du Dr Robertson a été tiré à un grand nombre d'exemplaires qui seront envoyés gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

du cultivateur lui-même. Le but de ces travaux est d'améliorer les modes de culture, accroître les profits et assurer au cultivateur une existence plus confortable. Les discours du Dr Robertson a été tiré à un grand nombre d'exemplaires qui seront envoyés gratuitement sur demande au bureau des publications du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.



La Base de son Alimentation, le Secret de sa Force!

Le CACAO FRY, le Cacao pur, concentré constitue l'aliment idéal du jeune âge.

Plus nutritif et plus réconfortant que le Thé et le Café, il favorise la croissance et le développement des Enfants.

C'est un créateur d'énergie sans égal. Dans toutes les Epicerie, en boîtes de 1/4, 1/2 et 1 lb.

Le commerce est approvisionné par J. S. FRY & SONS, LIMITED 24 rue St-Sacrement, - - Montreal.

UN GIGANTESQUE ARBRE DE NOEL

NEW-YORK, 19.—Un arbre de Noël, le plus gigantesque qu'on ait jamais vu en ce pays, sera érigé au Madison Square Garden la semaine prochaine par l'"Adirondack League Club".

LE SOLDAT LEE EST MORT EN PRISON

Peter Lee, ex-membre de la "London Artillery" est mort lundi dernier, à l'âge de 60 ans, à la prison de Montréal, où il purgeait une sentence pour ivresse. Aussitôt que la nouvelle de la mort de Lee fut officielle, le major Patterson et M. H. D. Hair, secrétaire du "Last Post Fund" se rendirent chez le Gouverneur Vallée pour demander son corps et lui donner les honneurs de la sépulture. La requête a été aussitôt accordée. Le corps de Lee sera inhumé au cimetière Mont-Royal.

LE TRICENTENAIRE DE NEW-YORK

(Service spécial de la PATRIE) NEW-YORK, 19.—Le maire Gaynor a nommé un comité de cent membres pour s'occuper des préparatifs relatifs à la célébration du tricentenaire de la fondation de New-York, l'automne prochain. Ce comité ne devra pas compter sur une souscription municipale. Parmi ceux qui en font partie, sont: MM. Vincent Astor, August Belmont, Andrew Carnegie, Elbert H. Gary, William G. McAdoo, J. P. Morgan, George B. McCallan, les sénateurs James A. O'Grady et Elihu Root, Théodore P. Shontz, William K. Vanderbilt et plusieurs autres.

POUR AVOIR VOLE SON AMI

Le russe Watanan, qui avait volé la somme de \$300 à Yoko, son compagnon de chambre, la semaine dernière et qui avait remis une partie de son vol à un des amis de sa victime, pour la lui remettre a été condamné à remettre la balance, payer les frais ou passer huit jours en prison.

FUNERAILLES DE M. TOURANGEAU

M. P.-X. Tourangeau, père de M. Nap. Tourangeau et du Rév. Père Tourangeau, S. J., autrefois de la paroisse de Ste-Anne de la Fréade, est décédé à Montréal, le 12 courant. Le défunt était âgé de 85 ans. Le service funéraire a été chanté à la Nativité, par le Rév. P. Rottot, neveu du défunt, assisté des abbés Maréchal et Labelle, comme diacre et sous-diacre. Remarqué dans le chœur: MM. Al. Tourangeau, Raoul Tourangeau, P. Tourangeau, Rodolphe Tourangeau, W. Lemay, Geo. Beaupré, neveu du défunt; Geo. Marcotte, son gendre, ainsi qu'un grand nombre d'amis parmi lesquels: MM. A. Germain, échevin; Jos. Trudel, échevin; L. A. Fortier, Dr Gatten, Victor Nantel, etc.

DESASTREUX INCENDIE

(Service spécial de la PATRIE) ROCHESTER, N.Y., 19.—Une explosion survenue dans la chambre des chaudières du "New York Central" à Sumnerville, occasionna un incendie qui détruit l'édifice tout entier. Les dommages sont évalués à \$150,000.

LA CAUSE DE SHIELDS

Patrick Shields, que William Wallace avait fait arrêter, après une dispute, au tunnel du Grand Nord, sur l'accusation de voies de fait, a comparu de nouveau devant le Recorder, qui a suspendu la sentence. Wallace était absent et ses témoins ont déclaré que Shields avait été cruellement battu, par un nommé MacDonald, et que c'est en se croyant menacé de mort par Wallace, qu'il l'avait frappé à coups de couteau.

COURRIER DE SORFEL

(Spécial à la PATRIE) SORFEL, 19.—La maîtresse de la Boisse de Notre-Dame prépare un très joli programme musical pour la messe de Minuit. Pour la première fois à Sorel on exécutera la messe de Noël de l'abbé Perrault. A l'offertoire on chantera le 3e Noël de Heysschoot. A la messe de l'Aurore, des vieux Noëls et autres cantiques. Les divers solos seront chantés par MM. E. Pajotte, D. Matte, P. Ribault, E. Brunneau, E. Salvas, C. St-Michel, A. Beaudouin, N. Lamoureux et A. Magnan. Le chœur, composé d'une trentaine de voix, sera soutenu par un orchestre comprenant six violons; MM. H. Pombriand, E. Trempe, H. Paul, A. Paul, H. Gervais et C. Racicot; un violoncelle, M. le Dr H. M. Pombriand; une Clarinette, M. J. Chabrier; un saxophone, M. A. Charrier.

—A Sorel, ces jours derniers, MM. St-Denis et Riopel, oculistes; J.-B. Bourgeois, P. Pelletier, Antoine Germain, de Montréal.

—M. Napoléon Latraverse est parti pour Ottawa où il passera quelques jours.

—Mlle Eva Labelle, fille de M. J. B. Labelle, autrefois de Sorel, et maintenant établi à Vancouver, a obtenu, lors d'un concours pour le R. C. Western Catholic, pour augmenter sa circulation, le premier prix offert par ce journal, soit un lopin de terre évalué à \$750.

—Le "Patinoir Populaire", coin des rues Sophie et Ramsay a été ouvert au public vendredi.

—M. L. M. A. J. Favreau, de la National Brewery Co. de Montréal, est venu il y a quelques jours établir à Sorel une agence de cette compagnie, qu'il a confiée à M. C. O. Caisse.

—MM. J. A. Valois et B. Bouchard, de la PATRIE ont passé ici quelques semaines dans l'intérêt de ce journal. Ces messieurs ont été partout où ils se sont présentés on se peut mieux accueillir.

Advertisement for M. Marchand, featuring a list of clothing items like blouses, dresses, and coats with prices, and a large decorative header.

Advertisement for Perrin's Gloves, featuring a decorative border, the brand name in large letters, and a small illustration of a hand holding a glove.

Advertisement for J. Garmaise & Kahn, featuring a woman in a winter hat and coat, and text about winter clothing and fur sets.

LE TRAFIC PAR LA ROUTE DU ST-LAURENT

TOUTES LES COMPAGNIES QUI VOYAGENT DES PORTS D'EUROPE A QUEBEC ONT ENREGISTRE UNE AUGMENTATION DE PASSAGERS DURANT LA DERNIERE SAISON.

(Spécial à la PATRIE)
 QUEBEC, 19. — Durant la dernière saison de navigation, le nombre des passagers transportés par la route du Saint-Laurent par les diverses lignes maritimes, a constitué un record et toutes les lignes ont bénéficié de l'augmentation.

Les steamers de la ligne Allan voyageant entre Liverpool, Glasgow, Londres, Le Havre et Québec ont transporté 64,274 passagers durant la saison, et 23,855 pour les ports de l'Est, soit un total de 88,129. Pour la même période de 1911, le total était de 75,095.

Le Pacifique Canadien a eu lui aussi, une grande augmentation. Les deux "Empress" ont transporté, au cours de la saison, 2,524 passagers de première, 8,473 passagers de seconde et 35,153 de troisième, soit un total de 46,150.

Le trafic du Canadien Nord par le "Royal Edward" et le "Royal George" a augmenté sensiblement, mais l'accident arrivé au dernier steamer a fait tort à la compagnie.

Le trafic a augmenté de 48 p.c. pour les steamers de la ligne Cunard bien que cette ligne ait eu trois steamers de moins.

UNE MEPRISE A FAILLI DEVENIR FATAL

(Spécial à la PATRIE)
 QUEBEC, 19. — Une partie a été appelée, hier matin, aux petites heures par une alarme qui avait été sonnée par quelques passants qui aperçurent une lueur dans l'une des fenêtres de la fabrique de chaussures de M. C.-E. McKee, sur le Boulevard Langelier.

En un instant, tous les pompiers des postes 1, 2, 3, 4, 5, et 6 furent rassemblés autour de l'édifice, mais de feu, on n'en voyait nulle part. On découvrit bientôt que ce que l'on avait pris pour un commencement d'incendie était la lueur que répandait un arc de lumières électriques rouges que l'on avait placé autour d'une station du Sacré-Coeur, inaugurée la veille.

Pendant la course des pompiers, le pompier Brunneau a été victime d'un probable accident. En tournant une rue, il glissa de la voiture et alla donner violemment de la tête sur un poteau de téléphone. Il reçut de sérieuses contusions à la tête.

WINNIPEG SE SOUVIENT DE SES HEROS

WINNIPEG, 19. — La tablette de bronze que le Bureau de Contrôle, avait ordonné, il y a plusieurs mois, à la mémoire des victimes du "Titanic" est arrivée hier et a été placée sur le mur du corridor principal de l'hôtel de ville, ce matin.

Cette tablette a trois pieds de long, par deux pieds de large. Elle porte les armes de la ville et l'inscription suivante:

"Erigée par les citoyens de Winnipeg à la mémoire de leurs concitoyens, Mark Fortune, Chas. A. Fortune, John Hugo Ross, Thomson Beattie, Georges A. Graham et J. Borebank, qui, avec 1,484 autres, ont perdu la vie dans le "Titanic" qui a été englouti au milieu de l'océan, le 15 avril 1912. Ils sont morts pour sauver les femmes et les enfants."

On se rappellera que tous les hommes de Winnipeg qui étaient à bord du malheureux vaisseau ont péri, tandis que toutes les femmes de Winnipeg ont été sauvées.

AMUNDSEN RECOIT UNE MEDAILLE D'OR

PARIS, 19. — L'explorateur Amundsen a fait une conférence à la Sorbonne sur son exploration au pôle Sud, illustrée de projections. L'audience très nombreuse, comprenait nombre de personnalités scientifiques. M. Guist'hau, ministre de l'Instruction publique, a prononcé un discours de bienvenue au nom du gouvernement.

Amundsen s'est rendu de Paris à Rouen, où il a été reçu par la municipalité. Il a visité la statue et le tombeau de Rollon. La société de géographie de Normandie a donné un banquet en son honneur et lui a offert une médaille d'or. Amundsen s'est ensuite rendu au cirque où il a fait une conférence très applaudie.

EMPOISONNEE AVEC DU VERT DE PARIS

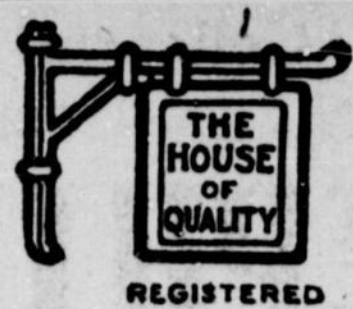
(Spécial à la PATRIE)
 QUEBEC, 19. — Le coroner Joliquet a été averti qu'une femme de 45 ans, mariée et mère de plusieurs enfants, s'était empoisonnée, jeudi, à Ste-Croix de Lotbinière, en avalant une dose de vert de Paris.

M. BERUBE EST ELU A LIMOILOU

QUEBEC, 19. — L'élection partielle municipale du quartier Limoilou a eu lieu, hier, après une lutte très chaude entre les trois candidats qui étaient sur les rangs, M. J. E. Bérubé, l'ancien échovier, dont la disqualification par un jugement de la Cour Supérieure, avait nécessité cette élection, a été réélu par une petite majorité.



"Payer pour la Qualité est Profitable."



Fairweathers

Les Fourrures sont les Cadeaux les plus Appropriés et les plus Élégants

IL n'y a pas de cadeaux qui impressionnent plus fortement les dames que les fourrures de Fairweathers. Elles ont un cachet qui satisfait d'une façon parfaite.

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| GARNITURES EN HERMINE
Étole-châle droite, extra large, avec manchon-oreiller pour assortir.
\$275.00 | GARNITURES EN VISON
Cravate fichu et manchon impérial.
\$60.00 |
| GARNITURES EN LYNX NOIR
Beau grand manchon-oreiller et cravate façonnée.
\$160.00 | MANTEAUX SAC EN PONEY D'HUDSON
Nouveau modèle à lignes droites, 50 pouces de long, grand collet-châle et manchettes.
\$125.00 |
| GARNITURES EN MOUTON DE PERSE
Long tour de cou, 60 pouces de long, manchon impérial pour assortir.
\$50.00 | MANTEAUX EN ASTRAGAN
Cinquante pouces de long, grand collet châle et boutons.
\$65.00 |
| GARNITURES EN PHOQUE D'HUDSON
Manchon-oreiller, étole-châle droite avec ornements et bouts.
\$70.00 | MANTEAUX EN MARMOTTE
Manteau long, avec collet châle et manchettes, doublé en satin brun.
\$125.00 |
| GARNITURES EN RENARD NOIR
Manchon de fantaisie de deux peaux et étoles de deux peaux, finis avec queues, têtes et pattes.
\$125.00 | MANTEAUX EN PONEY NOIR
Cinquante-deux pouces de long, collet châle et manchettes, doublé en satin.
\$85.00 |
| GARNITURES EN RENARD BLANC
\$75.00 à \$225.00 | MANTEAUX EN PHOQUE D'HUDSON
\$200.00 à \$500.00 |
| PALETOTS EN CHAT SAUVAGE POUR HOMMES
\$65.00 à \$250.00 | MANTEAUX EN RAT MUSQUE
\$85.00 à \$200.00 |
| MANTEAUX EN FOURRURES POUR DAMES
\$50.00 à \$175.00 | MANTEAUX EN PHOQUE D'ALASKA
\$400.00 à \$1,250 |
| | MANTEAUX EN BROADTAIL
\$800 à \$1,800 |

- CADEAUX DANS NOTRE DEPARTEMENT DES DAMES**
- | | |
|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| BLOUSES EN DENTELLE IRLANDAISE
\$25.00 à \$65.00 | COLLETS EN DENTELLE DE MALTE
\$2.00 à \$5.00 |
| BLOUSES DE FANTAISIE IMPORTEES
\$6.25 à \$35.00 | MANTEAUX DE SOIREE
\$25.00 à \$300.00 |
| MOUCHOIRS EN VRAIE DENTELLE
75c à \$18.00 | JUPONS EN SOIE
\$5.50 à \$25.00 |
| GARNITURES EN CROCHET D'IRLANDE
\$8.50 à \$25.00 | BLOUSES TAILLEUR
\$3.50 à \$15.00 |
| COLLETS EN CROCHET D'IRLANDE
\$4.50 à \$15.00 | JOUETS, ANIMAUX ET POUPEES EN FOURRURE
75c à \$2.50, Moins 20 p.c. |
| GANTS DE PROMENADE ET DOUBLES EN FOURRURE POUR DAMES, \$1. à \$7.50 | |



"Nous faisons tout ce que nous vendons et garantissons tout ce que nous faisons."

Manteaux en Chat sauvage canadien naturel

Manteaux à double revers. 50 pouces de long, collet Blucher et manchettes doublés en satin.
\$100 à \$250

Manchons en Chat sauvage naturel pour assortir
\$25 à \$50.

Manteaux-Sac en Mouton de Perse

Effet à lignes droites, 52 pouces de long, avec grand collet châle et grandes manchettes, doublés en fin satin et satin broché.
\$350 à \$600

Grand Manchon Bolster pour assortir
\$35 à \$60

Fairweathers

485-487, rue Ste-Catherine Ouest,
 Toronto. MONTREAL. Winnipeg

UNE BELLE TAILLE

aux lignes harmonieuses, Forguet de toute femme élégante... PILULES PERSANES

Société des Produits Persans

SI VOUS TACHEZ VOTRE ROBE

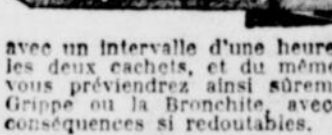
N'en ayez pas d'ennui : car nous pouvons remédier à tous les accidents dans presque tous les cas.

Le RHUME de CERVEAU

avec l'écoulement incessant qui l'accompagne, suivi du mal de tête, de la malaise général, de courbature, est souvent le précurseur de la Grippe ou de la Bronchite.

Cachets Gauvin

CONTRA LE MAL DE TETE



Avec un intervalle d'une heure entre les deux cachets, et du même coup vous préviendrez ainsi sûrement la Grippe ou la Bronchite, avec leurs conséquences si redoutables.

LE JURY CONDAMNE LE MERGER A PAYER

(Spécial à la Patrie)

QUEBEC, 19.—La Cie du Q.R.L.H. & P. Co. a été condamnée hier soir, par un jury, à payer \$2,000 de dommages-intérêts M. P. Lamontagne, de cette ville, qui avait réclamé \$2,500 pour le tramway de son fils, conducteur de tramway, qui, au cours de l'été dernier, s'est fait tuer alors qu'il recueillait les billets sur son tramway.

Aux médecins, chimistes, pharmaciens, et autres qui s'y connaissent

RIGA

s'analyse comme suit:

- Sulfate de Soude 180.128
Sulfate de Magnésie 45.245
Bicarbonate de Soude 9.029
Chlorure de Sodium 2.250
Chlorure de Magnésium 525
Carbonate de Strontium 270

Faites-en l'expérience et dites bien ce que vous en pensez.

Société des Eaux Purgatives 'RIGA'
Tél. Main 6478, 215 Notre-Dame-E. MONTREAL.

IL FAUT UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le rapport de la Commission du Régime des Eaux Courantes.—L'ère de la houille blanche ne fait que commencer.

QUELQUES CONSEILS INTERESSANTS

(Spécial à la Patrie)

QUEBEC, 19.—La Commission du Régime des Eaux Courantes vient de publier son premier rapport, outre le rapport ordinaire des opérations de la Commission, les commissaires résumant leurs études et leurs recommandations relatives à la question de la conservation des eaux.

L'un des chapitres les plus intéressants du rapport est assurément celui qui traitait des ressources hydrauliques de la province de Québec, à la régularisation du débit de ces pouvoirs, aux différents cours d'eau de la province et aux barrages-réservoirs.

La province de Québec est particulièrement avantagée au point de vue de la richesse hydraulique. Sur la foi de calculs établis, on évalue à 6,000,000 de chevaux-vapeur le chiffre total de la puissance hydraulique qui se rencontre dans notre province. La Commission du Régime des Eaux Courantes trouve très basses ces statistiques compilées par la "Commission de Conservation du Canada".

"L'ère de la houille blanche ne fera pas bien dire, que commencer, dit le rapport. Le législateur ne saurait donc s'en désintéresser. Il ne s'agit pas seulement de protéger ces ressources naturelles, mais aussi de les utiliser dans l'intérêt public."

Tenant compte de tous ces faits, la Commission fait plusieurs suggestions pour obtenir de nos ressources naturelles, le meilleur rendement possible.

Voici, à ce sujet, ce que dit le rapport: "Il y a dans le régime habituel les rivières de Québec une variation énorme entre leurs débits maximum et minimum, pour la plupart d'entre elles."

"Voilà le résultat de ces fluctuations. Dans certaines conditions défavorables, un débit régulier du cours d'eau durant toute l'année assurerait une "puissance continue" de 8,000 chevaux. Il arrive par suite de ces grandes variations dans le régime ordinaire, naturel, que la puissance véritable tombe jusqu'à 2,000 chevaux. Par contre elle atteindra à l'eau haute 200,000 chevaux, pour des périodes de courte durée il est vrai."

"Durant nos longs et froids hivers, les sources habituelles d'alimentation des rivières sont tarries par congélation. D'où une hausse dans le débit à un point qui n'est égalé que dans les conditions exactes opposées, en pays semi-tropicaux, où la chaleur et la sécheresse amènent la période d'étiage en été."

"Pour nous, la période d'étiage se produit vers le milieu de l'hiver. Elle est aussi à cette époque de l'année que l'eau, au pied des chutes et cascades, ou en tout autre endroit où il se rencontre une nappe tranquille, devient fortement saturée de glace broyée (frazil) et de fond. Il en résulte des inconvénients graves, très souvent arrêtés, complètes, de l'usine hydraulique."

"On n'aurait pas à souffrir de ces inconvénients si le débit du cours d'eau était grossi de telle sorte qu'on put en approprier une partie pour chasser cette glace."

"Mais dans les conditions actuelles, la période d'eau basse extrême se produit précisément en hiver. L'on se dispose pas alors d'un volume d'eau suffisant, d'habitude, pour en distraire ce qu'il faudrait sans nuire à l'usine entièrement."

"C'est notre incomparable fleuve St-Laurent qui la fournit."

"La relation entre le débit maximum et minimum est en effet dans la proportion de 2 à 1. Mais il convient de faire observer, toutefois, que c'est peut-être de tous les cours d'eau du monde celui dont le débit est le plus stable."

"D'aucuns prétendent que le débatement à outrance n'a pas de résultats préjudiciables au régime des cours d'eau. Cet avis est partagé par un certain nombre d'auteurs sérieux dans ces questions. Mais il semblerait, en tout cas, que l'opinion contraire a pour elle la majorité prépondérante."

"Il paraît indubitable et bien prouvé par l'expérience que les travaux exécutés sur la marche des crues et le régime des cours d'eau une action régulatrice très marquée. Mais les effets du débatement sont plus intenses dans les régions montagneuses. D'une façon générale, toutefois, il est admis que les débatement prononcés, aux sources des cours d'eau, ont pour résultat un écoulement plus rapide des eaux pluviales ou de surface, ce qui rend plus fortes les crues, plus dominantes, aussi, et plus grande la diminution correspondante dans le débit d'étiage qu'il n'arriverait dans les conditions normales."

"Quoi qu'il en soit, un fait intéressant vient ici se placer. On a constaté sur des cours d'eau de la côte nord de St-Laurent, où il y a un peu de point de débatement, que le débit n'est pas exempt de variations. Ainsi il va tomber jusqu'à un chiffre très faible de 1.4, i.e. 0.25 pied cube par seconde, par mille carré de bassin hydrographique, puis s'élever jusqu'à 80 fois ce volume dans les hautes eaux. Le cas s'est présenté sur la rivière Malbaie."

"Il est donc évident que la nécessité de régulariser le débit existe toujours, même dans les conditions qui paraissent théoriquement les meilleures."

"La grande irrégularité qui se manifeste dans le régime des cours d'eau, quelle qu'en soit la cause, est donc un phénomène démontré, d'un point de vue. Mais il existe bien un moyen d'y remédier. La nature y a pourvu en nous mettant à même de retenir les eaux zéolithales, ou si l'on veut de surplus, lesquelles, faute d'aménagement approprié, vont se perdre à la mer. Cette retenue des eaux est pratiquée au moyen de barrages-réservoirs; et l'opération est aussi désignée par le mot emmagasinement, tel encore notre grand frère, par sa conformation physique, a été tout particulièrement favorisée."

"Au nord du St-Laurent, le bassin des Laurentides offre une suite on pourrait presque dire, ininterrompue de lacs dont les caractéristiques sont des rives rocheuses, escarpées et des émissaires étroits qui leur servent d'écouloir ou "d'échappatoire". On a là précisément les conditions qu'il faut pour établir, à peu de frais comparativement, des barrages-réservoirs et opérer la retenue des eaux."

"Nous donnons plus loin quelques détails sur des travaux de cette nature entrepris par le gouvernement du Canada dans le but d'améliorer le régime de la rivière Ottawa."

Celles qui travaillent, les jeunes tout spécialement, ont besoin des PILULES ROUGES

Il est des situations qui on de bien pénibles exigences, et combien sont à plaindre parfois les malheureuses victimes de ce qu'on appelle justement l'inégalité du sort!

Dans certaines familles il faut bien cependant que chacun y mette du sien. Pour une raison ou pour une autre, les plus jeunes doivent, bien tôt hélas! partager, avec les aînés, les soucis de l'opiniâtre lutte pour la vie. Il faut que tout le monde travaille! Pauvres enfants, c'est bien vite commencer à peiner! Dans les villes surtout, l'on ne voit jamais sans émotion ces essaims de fillettes qui s'en vont pourtant joyeuses, chaque matin, avec, sous le bras, une mince pittance qu'elles cherchent vraiment à dissimuler sous leurs légers habits."

Sur leur front, se lit déjà la fatigue, et leurs joues ont perdu cette teinte rosée qui faisait, hier encore, l'éclat de leur enfance. Voyez ces yeux ternes et cette poitrine creuse, cette démarche hésitante et cette voix faible. Ah! que ce cortège fait peine à voir."

Pourquoi faut-il si tôt captiver ces fraîches existences? Pourquoi faut-il à l'aurore de la vie, chasser la rosée sur ces fleurs à peine écloses? Nécessité et fatalité, voilà la seule réponse juste et l'excuse la plus plausible, à cette douloureuse procession de demi-fantômes, encore jolis cependant, puisqu'on les aime et ne leur veut que du bien! Considérons le sort de ces pauvrettes simplement au point de vue de leur bien-être personnel, ou, si vous le préférez, de leur santé!

Tout est contre elles. Les jeunes ouvrières n'ont, à vrai dire, qu'une seule perspective: celle de s'user bien vite et de languir ensuite péniblement. En effet, leur formation est en quelque sorte entravée par ce surmenage prématuré. Avant d'être complètes, leurs forces commencent déjà à s'épuiser. C'est trop tôt se dépenser. L'arbre doit grandir avant qu'on l'entaille. Aussi qu'arrive-t-il le plus généralement chez les jeunes personnes qui se sont ainsi dépensées outre mesure? Elles deviennent débilitées et contractent souvent de sérieuses maladies."

A celles-là nous ne pouvons que conseiller forcement l'usage des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ce fameux tonique féminin qui éveille toutes les énergies éteintes. C'est aussi le plus puissant remède connu contre toutes les affections chroniques — sans exception le beau mal — et il guérit n'importe quelle maladie même la plus fortement enracinée. C'est en créant du sang nouveau qui régénère tout le système, que les Pilules Rouges peuvent ainsi produire des résultats souvent même inespérés. Un sang pur, riche et abondant triomphe de tout. Voilà donc la force des Pilules Rouges; et c'est ce qui fait qu'elles sont souveraines et infaillibles."

Le témoignage suivant recueilli dans le beau faubourg Saint-Roch de Québec, est une preuve éclatante de la valeur incontestable du seul remède qui se recommande à toutes les femmes sans exception.

"Lorsque j'ai dû commencer à mettre à contribution mes faibles ressources, j'étais encore bien jeune. Aussi mes forces s'épuisèrent très vite, ma santé se mina et je tombai dans un état de débilité générale. Ce que j'ai souffert, Dieu seul le sait! J'endurai toutes sortes de douleurs dans la tête, les reins, les côtés et tous les membres. Seul le devoir — une pénible nécessité — me faisait tenir debout."

Après quelques années de pénible travail, je compris, s'étant malheureusement bien tard, mais pas trop cependant, qu'un tonique de la force des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, devait m'être d'un grand secours."

Je commençai donc à en prendre. Ce fut pour moi plus grand bien puisqu'à la quatrième boîte j'étais déjà en bonne voie de rétablissement."

J'ai dû, en prendre en tout, peut-être vingt boîtes, mais je puis assurer que les résultats ne furent ni plus ni moins que merveilleux, et c'est assez dire, car les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont aujourd'hui trop bien connues et appréciées pour qu'il soit nécessaire d'en dire davantage."—Mme S. BEAUREGARD, No 3 rue Cartier, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 peuvent venir les voir, sont invitées à leur écrire."

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUEL

QUEBEC, 19.—L'hon. P. G. Macdonald a déposé hier après-midi, devant la Chambre, le dernier rapport sur les sociétés de secours mutuel. Division des assurances. Le volume comprend les rapports de vingt sociétés extra-provinciales et de cinquante-cinq sociétés de secours mutuels provinciales.

Des lectures ont été octroyées aux sociétés suivantes durant l'année 1911. Société extra-provinciale: Ligue Union Fraternelle, Boston, Massachusetts. Sociétés provinciales: Montefiore Protective and Mutual Benefit Association of Montréal, Montréal, P.Q.

La Caisse Supplémentaire de secours mutuels du St-Dioèse de Sherbrooke, Sherbrooke, P.Q. Le Secours Mutuel aux Malades, Montréal, P.Q. La Caisse des Malades des Forestiers Catholiques de la Cour St-Jean-Baptiste, No 222, Montréal, P.Q.

ETRE TOUJOURS JEUNE ET BELLE CELA VEUT DIRE AIMEE et ADMIREE S'ACQUIERT A \$5.00 SEULEMENT GARANTIE PAR NOTRE TRAITEMENT COMPLET "BIO-KINETIQUE"

TRAITEMENT BIO-KINETIQUE CIE, INC. 301 RUE ST-DENIS, MONTREAL, TEL. EST 5608. ARGENT RETOURNE S'IL N'Y A PAS SATISFACTION. 228-Jno

FEMMES QUI SOUFFREZ! CONSEILS GRATUITS. Voulez-vous oublier vos misères? De nouveau, voulez-vous connaître les joies d'une bonne santé? Consultez SANS TARDER LA SOCIÉTÉ BIENFAISANTE ET MUTUELLE DES FEMMES 694-696 rue ST-VALIER, QUEBEC, CANADA

HYPNOTISME. Voulez-vous posséder ce pouvoir étrange et mystérieux qui charme et fascine les hommes et les femmes, influe sur leurs pensées, contrôle leurs dévotions et vous rend maître suprême de chaque situation? La vie est pleine de possibilités pour ceux qui possèdent les secrets de l'influence hypnotique. Pour ceux qui cultivent leur pouvoir spirituel, vous pouvez apprendre chez nous à réguler sans rompre les habitudes et les mauvaises habitudes; obtenir l'oubli et l'affaiblissement des autres; à augmenter vos revenus, satisfaire vos ambitions, chasser de votre esprit les soucis et les ennuis, améliorer votre mémoire, surmonter les difficultés domestiques, dompter les animaux les plus surprenants que l'on ait jamais vus et développer cette merveilleuse puissance magnétique qui vous permettra de surmonter tous les obstacles qui s'opposent à vos succès.

NEW-YORK INSTITUTE OF SCIENCE, Dept. 1257A, Rochester, N.Y. e.o.d

Magasin ouvert le matin d'ici à Noël

LES portes grandes ouvertes, donnant un accès facile aux ailes et aux escaliers non encombrés, le matin, et conduisant à de grands comptoirs extraordinaires, faisant voir, toujours le matin, plus d'un million de cadeaux de Noël, aux cœurs ouverts et aux bourses déliciées. Tout est prêt dès 9 heures du matin, MAIS NOUS N'OUVRONS POINT LE SOIR.

Goodwins Limited en coopération avec les 100 Limited, de Montréal.

Attention, personnes économes tournez les yeux vers la maison L.M. LEFEBVRE 396 RUE RACHEL EST

Voyez ces quelques prix

- Extra spécial pour Vendredi et Samedi de 9 à 12 a.m. et de 2 à 6 p.m.
10 lbs de sucre granulé 48c
16 pour 1 lb de sucre granulé à chaque 2200 boîtes de Coca pour le déjeuner, la lb. val. par 7c
Pas plus de 2 boîtes pour 3c
Sardines à l'huile, val. 50c la boîte pour 3c
2 boîtes de tomates, val. 15c la boîte durant ces heures. 2 boîtes pour 2c
Pas plus de 2 boîtes.

Vendredi et Samedi soirs de 7.30 à 10 heures p.m.

- 6 lbs de bonnet fleur à l'ailée, val. partout 24c pour toute vente 6 livres pour 14c
Pas plus de 6 livres 15c
3 lbs de bonbons crème, 25c
1 paquet macaroni ou vermicelle, valeur 10c le paquet Spécial à 6c
Pas plus que 2 paquets.

Santa Claus. Notre étonnante personnalité Santa Claus ne vit que quatre jours à demeurer à notre magasin.

A cette occasion, Vendredi, Samedi, Lundi et Mardi, Santa Claus fait une offre à tous ses petits amis afin qu'ils viennent en foule durant ces derniers jours. Pour cela nous avons décidé de mettre l'entrée de la grille à 25c par tête, c'est-à-dire 25c par tête.

Santa Claus distribue une grande quantité de bonbons et autres remplis de bonbons à tous ceux qui viennent le voir. En dehors de la grille il y a la pêche. A raison de 5c.

Heures de Santa Claus, Vendredi-midi de 9 heures à 12 heures, Samedi-midi de 2 à 4 heures, le soir de 7 1/2 à 10 h.

DONNEZ votre COMMANDE des FETES

Tél. Bell St-Louis 2595 - 2596 Téléphone des March. 1930.

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

L'AVOCAT DES GUEUX

Grand roman inédit par JULES MARY

Adaptation et reproduction autorisées par la Société des Gens de Lettres.

(Suite) —On l'aurait su, au service... on les connaît... Lafouche et Chalumeau dépassant la forte somme, les indicateurs auraient signalé le fait aussitôt. Ils n'ont rien dit. Donc les deux copains se sont terrés de plus l'affaire.

—Pourquoi? Facile à deviner... ils ne pouvaient pas prévoir que Mardoche se tairait... ils ont eu tous les jours, qu'il casserait du sucre... —A l'heure qu'il est, ils sont rassurés.

—Et ils doivent se la couler douce... —Parfois... Mais où? On a eu tort de ne pas demander à Madame Varaine... Peut-être aurait-elle pu nous donner un indice.

—L'agent de police n'obéit pas toujours à son esprit d'observation, à la réflexion intensive... —Il est semblable au fin limier qui cherche une piste... —L'obéit à son instinct... —Au moment où ils traversaient la chaussée de la rue Victor-Massé en face du bal Tabarin, ils furent arrêtés par un auto marchant à toute vitesse, dans laquelle deux hommes hurlaient à tue-tête une acie à la mode:

Sur l'Ouest-État, dernièrement, Tout doux, tout doux, tout doucement... J'ai fait un voyage d'agrément, Tout doux, tout doucement.

L'auto s'arrêta devant Tabarin. Les deux couples descendirent. Ils arrivèrent juste à l'heure de la sortie et refoulèrent hommes et femmes, voulant entrer quand même... Ils avaient deux sinistres têtes de voyous.

Les gardiens de service s'interposèrent. On s'amusait. Des violences étaient à craindre. Les ivrognes, têtus, répétaient le même refrain: —Une heure de bal! On veut rigoler! Nous louons la salle! —Enfin, on les jeta dehors.

Il se retrouvaient dans la rue. Des gens amusés, les entourèrent. Des vagabonds, errants de nuit, à louché adule, se mêlèrent au groupe. Avec de grands gestes, le plus vieux des deux proclama: —On paye le champagne, place Blanche! Ohé! les rigolos!

Les deux, en titubant, s'en allèrent au long du trottoir et tournèrent à angle droit rue Pigalle, se dirigeant vers les boulevards extérieurs. Et subitement il y eut une cohue qui leur emboîla le pas. —Eux, en tête, fiers, narquois et fleuris, s'annoncèrent.

On le barbouilla complètement. Tout doux, tout doux, tout doucement... Et la suite, hurlante, en gaieté, achevait: De colle de pâte et d'bulletins blancs. —Tout doux, tout doucement... Sans un mot, comme deux bons badaguds tout He avaient l'air, sans même avoir pris conseil l'un de l'autre, Pinouille et Bonabot s'étaient placés à la queue du cortège... seulement, ils ne chantaient pas.

te cohue de convives de hasard, triste tourbe et ramassis de vagabonds ils n'avaient pas encore aperçu les deux agents... Les couples s'entrechoquèrent, se vidèrent et se remplirent. —Bonabot et Pinouille ne voulaient pas être remarqués.

Ils trinquèrent, burent, se firent apporter deux nouveaux quarts, payèrent, avancèrent deux sous et souffrirent. C'était deux spectateurs d'un coin de vie parisienne, pas plus.

Parfois, un bon gros rire de Bonabot, ventre secoué, figure large, coupée par une bouche qui se fendait jusqu'aux oreilles, accueillait une plaisanterie plus forte de l'un des convives. Et tout à coup, brandissant son verre, l'agent se leva.

D'une voix forte, raisonnée, comme si elle sortait d'un gosier de cuivre, et fut calmé par un instant les boules du tumulte, il cria: —Silence! —Il y eut un silence relatif. —Des gens protestèrent. —Pas un écoula.

Et Lafouche et Chalumeau regardèrent en face d'eux, cette table en pleine lumière que leur ivresse faisait pleurer d'ombre. L'épave sous la même impression de cauchemar, ils se redressèrent et se frottaient les yeux... —Leurs yeux subitement agrandis par la terreur.

Bruquement, en une seconde, ils furent dégrisé. (A suivre)

RENFORCISSEZ VOTRE CORPS

Les expériences scientifiques faites sur le BOVRIL à l'École de Physiologie, Dublin, ont prouvé que le BOVRIL est un puissant constructeur de tissus.

BOVRIL

aide à la digestion et à l'assimilation des aliments.

LE CANADA ET L'EMPIRE

SUITE DE LA 10ème PAGE

Environ selon les estimations, devaient coûter \$1,730,000, et l'intérêt de cette somme, le Canada n'aurait tenu de s'imposer une dépense annuelle de \$4,233,000. Cette dépense, le gouvernement Laurier (était prêt à y faire face afin que l'on pût commencer la construction d'une flotte canadienne destinée à protéger notre territoire; elle représente deux fois et demie l'intérêt de la contribution Borden.

Ces chiffres sont très intéressants à l'on tient compte du fait que les frais d'entretien, au cas où l'échec des salaires serait évité, ne seraient pas de \$4,200,000, mais au moins de huit à neuf millions de dollars annuellement. On doit aussi se rappeler que le programme naval des deux dernières années aurait pour résultat la création d'une flotte importante, soit de 100 navires, dont l'objet de sa construction. Un tel programme est sans utilité pour le Canada et sans utilité pour l'Empire. Non seulement notre projet sera plus efficace, mais il coûtera beaucoup moins cher à la population canadienne. A quoi se résume le programme formulé par la gauche. Il consiste en phrases pompeuses, en mots vides de sens, en une politique de jargon. Nous n'avons pas de chantiers de construction navale, pas d'officiers, etc.; nous ne possédons pas l'équipement nécessaire; cependant la gauche voudrait que nous ayons immédiatement ces gros vaisseaux tel même. Elle voudrait que le pouce parlât et marchât avant de voir le bout! Nous avons entendu une multitude de paroles, une infinité de déclarations, mais ce que le Canada exige aujourd'hui ce sont des actes.

« Quelques VOIX: Très bien! très bien! » M. PELLETIER: Les députés de la gauche tapent sur leurs pupitres, oubliant peut-être que leur chef et d'autres ont parlé à satiété hier, mais qu'ils ont parlé inutilement hier soir, on a fait des remarques au sujet des premiers rangs de la gauche. Apparemment, ceux qui occupent ne plaisent pas au représentant de Renfrew-sud (M. Graham).

Cette question a fourni à l'honorable chef de l'opposition la plus belle occasion de sa vie de prouver qu'il était un homme supérieur, au-dessus des considérations de parti. Il est au premier rang, mais il ne s'est pas relevé à la hauteur des circonstances. Le représentant de Renfrew-sud — que le député de Rouville (M. Lemieux) désignait à Arnprior comme le successeur probable du chef de l'opposition — ne s'offensa pas, je le salue, si je lui dis qu'il a traité cet important sujet avec légèreté, et même avec fânerie.

Mais il y en a un autre qui se trouve au premier rang, le grand chef venu de l'Ouest, celui qui cette année est resté à la quinzième des espérances qu'inspire encore l'avenir de son parti. Il est au premier rang, mais il se tient en dehors certaines circonstances. Je ne l'aurais pas et je n'aurais pas voulu être dans sa peau à certains moments que je me rappelle.

On nous a dit d'un ton frisant le sarcasme, je dirai même l'insulte, que ces trois vaisseaux portaient certains noms. Lors du choix nous les appelions peut-être Canada - occidental, Canada - centre et Canada-oriental. Nous pourrions les nommer Lafontaine, Baldwin, Macdonald ou Cartier. Ou bien, pour rappeler à la gauche que des libéraux se sont autrefois élevés au-dessus des extrêmes des partis au moment de graves problèmes, nous pourrions appeler l'un d'eux le George Brown, certes, aucun d'eux ne porterait le nom de "Minnie M."; nous ne les appelions pas non plus Laurier et Terres Végétales, Over et Réapporté.

Hier, j'ai mentionné un certain fait que le ministre de la Marine et des Pêcheries (Honn.) a bien répondu et depuis lors, je suis encore plus persuadé de son exactitude.

que. Nous avons traité avec le gouvernement de la métropole et pour nous il n'y avait, ni d'Asquith, ni de Bonnar Law, ni de Churchill, ni de Balfour, mais il y avait le gouvernement de la métropole. C'est ainsi que nous avons envisagé la situation et nous avons traité avec un gouvernement dirigé par le successeur de Gladstone, le grand homme dont mon très honorable ami (Sir Wilfrid Laurier) a si souvent exposé les doctrines politiques d'une extrémité à l'autre du pays. S'il met notre parole en doute qu'il aille aux renseignements afin de savoir si la politique soumise au pays plaît au gouvernement et à l'opposition de la Grande-Bretagne, car dans la mère-patrie, lorsque ces questions se présentent sous la forme sous laquelle elles se sont parfois présentées, dans des circonstances critiques, les deux partis se rendent dans la même salle et votent de la même manière.

Nous ne payons pas de tribut, nous faisons mieux; de ce jour nous devenons l'associé de la Grande-Bretagne. Notre conduite nous fait monter dans une sphère plus élevée que celle où le Canada s'est jamais trouvé. Lorsque j'ai entendu le représentant de Renfrew-sud dire que nous insultons la métropole, j'ai cru que ce n'était pas ce qu'il voulait dire, un jour.

M. GRAHAM: Je n'ai pas dit cela. M. PELLETIER: lorsqu'il constatera que les efforts qu'il a déployés devant la Chambre n'ont pas réussi.

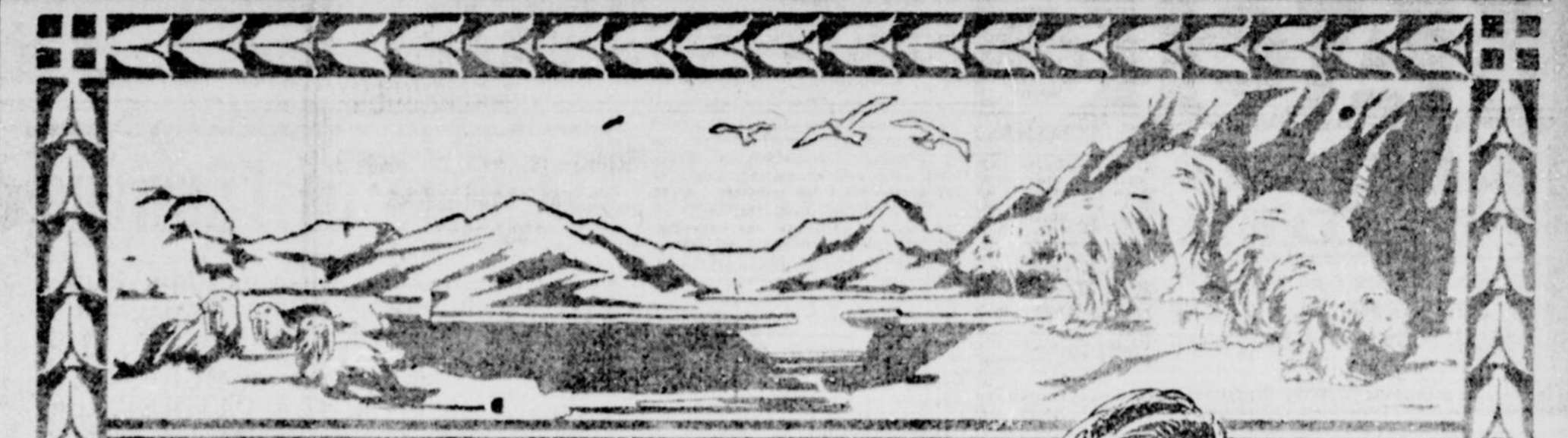
M. GRAHAM: Je n'ai pas dit cela. M. PELLETIER: Dans ce cas, c'est-ce que mon honorable ami a dit? M. GRAHAM: Si mon honorable ami le désire, je le lui dirai. M. PELLETIER: Je ne veux pas attribuer à mon honorable ami des paroles qu'il n'a pas prononcées. M. GRAHAM: Je vais vous répéter ce que j'ai dit. Pendant que je parlais de la promesse qu'on avait faite de consulter le pays au sujet de cette résolution, mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Cochrane) interrompit que le pays avait été consulté. J'ai répondu que par cette politique le peuple canadien était insulté, non pas l'Empire anglais.

M. PELLETIER: Alors, c'est le peuple canadien qui s'insulte lui-même en faisant une chose qui dans le moment est si nécessaire à la mère-patrie! Je ne puis que répéter ce que j'avais commencé à dire, savoir que lorsque l'honorable député de Renfrew-sud aura découvert que l'effort qu'il a fait, l'autre soir, a manqué son but, il changera d'opinion.

M. GRAHAM: Donnez-nous une chance. M. PELLETIER: L'honorable député veut avoir une chance! L'honorable député se présenterait-il s'il avait une chance? M. BUREAU: Il se présenterait dans le comté de Québec et vous lui diriez.

M. PELLETIER: Ses paroles ne devraient pas être prononcées dans cette chambre par quelqu'un qui représente la minorité de son comté, et qui a été élu par le vote.

M. BUREAU: N'importe qui peut siéger avec une majorité. M. PELLETIER: C'est vrai, mais cela dépend du respect qu'on a de soi-même. Je demande pardon à mon honorable ami d'être aussi prompt à la riposte, mais ses interruptions provoquent des réponses, et quelquefois il arrive que vous allez au-delà de ce que vous voulez dire, mais c'est la faute de celui qui interromp.



Sellers-Gough

Le plus grand magasin faisant le commerce exclusif de fourrures dans l'Empire Britannique

Fourrures Sellers-Gough pour Cadeaux

Plus Noël approche, plus il vous faut vous hâter de compléter vos emplettes de Noël. Les fourrures Sellers-Gough tentent par l'excellence de leur qualité et de leur valeur.

Les dessins charmants et le fini exquis ajoutent encore à la grande richesse des fourrures.

Le prix des vêtements en fourrure Sellers-Gough n'est pas le moindre de leurs attraits et l'on admet généralement que les vêtements représentent le maximum de la valeur, à tout point de vue.

Comme suggestion, nous mentionnons quelques-unes des valeurs que comprend la collection :

Table listing fur items and prices: ETOILES ET MANCHONS, Manteaux en poney brun et noir, Manteaux en poney russe noir, etc.

DEPARTEMENT DES COMMANDES PAR LA POSTE

On garantit le même choix, la même durée et la même qualité de fourrures, avec le même ajustement à ceux qui habitent en dehors de Montréal, comme s'ils venaient, à nos salles d'étalage de Montréal, grâce aux facilités de notre DEPARTEMENT DES COMMANDES PAR LA POSTE.

Sellers-Gough Fur Company Limited logo and address: 244-246-248-250 YONGE STREET TORONTO.

CADEAUX UTILES advertisement for Metropolitan House Furnishing Co., Limited, featuring an illustration of a chair and text about home furnishings.

DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN Ayer's Hair Vigor est composé de...

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS Reconnu le meilleur pour tous les besoins des bébés et enfants...

ans nous aurons un grand pays. Mon très honorable ami le chef de l'opposition a parlé de l'urgence... et, avant cela, l'honorable député de Rouville (M. Lemieux) avait ouvert son dictionnaire afin d'y trouver ce que veut dire "urgence". Ce mot, évidemment, est tout aussi étranger aux oreilles des membres de la gauche, qu'il est pour certains journaux de ce pays. (A SUIVRE)

TRENTE-HUITIEME RAPPORT ANNUEL 1874-1912

Banque d'Hochelega, CAPITAL AUTORISE 4,000,000.00, CAPITAL PAYE 3,000,000.00, FONDS DE RESERVE 3,000,000.00

DIRECTEURS: J. A. VAILLANCOURT, E. F. LEMAY, H. P. L. BEIGUE, Vice-Président; A. TURCOUPE, E. R. LEMAY, H. P. L. BEIGUE, H. J. M. WILSON, LI-COL. CHAS. G. LEBLANC, LI-COL. CHAS. G. LEBLANC, LI-COL. CHAS. G. LEBLANC, LI-COL. CHAS. G. LEBLANC

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL. Trente-huitième Assemblée Annuelle des Actionnaires, tenue dans les bureaux de la Banque, à Montreal, Mercredi le 13 Décembre 1912, à midi.

Il est aussi résolu unanimement que Monsieur P. G. Leduc remplisse les fonctions de Secrétaire de l'Assemblée.

Il est proposé par Monsieur J. A. Vaillancourt et résolu unanimement que MM. Joseph Leduc et G. J. M. Wilson soient nommés Secrétaire et Trésorier.

Le Président donne lecture du 25ième rapport annuel des Directeurs de la Banque, aux Actionnaires.

TRENTE-HUITIEME RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE D'HO-CHELEGA. Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Banque, pour l'exercice closuré le 30 novembre 1912.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES, 30 NOVEMBRE 1912

Table with columns: Balance au Crédit de Profits et Pertes le 30 novembre 1911, Primes sur émission des 500,000 de capital en 1912, Profits pour l'année finissant le 30 novembre 1912, etc.

FONDS DE RESERVE

Table with columns: Balance au 30 novembre 1911, Portés au Crédit de ce compte le 30 novembre 1912, Balances au crédit de Fonds de Réserve le 30 novembre 1912, etc.

BILAN, 30 NOVEMBRE 1912

Table with columns: Capital versé, Fonds de Réserve, Réserves pour intérêts perçus d'avance, Profits et Pertes, etc.

ACTIF

Table with columns: Or et Argent, Billets de la Banque, Billets et chèques d'autres Banques, etc.

DISCOURS DU PRESIDENT

Quelques notes établissant la comparaison entre les bilans des années 1911 et 1912, pour l'exercice closuré le 30 novembre 1912, et le bilan de l'année précédente.

Le compte des Edifices et Propriétés de la Banque, pour l'année 1912, accuse une augmentation de \$226,211.47 sur l'exercice de 1911, et résulte de l'achat et de la location de locaux pour les Succursales de la Banque.

Vos Directeurs ont aussi été obligés de réserver sur les profits de l'année, la somme de \$45,067.00 pour amortir le coût des édifices et ameublement des bureaux de la Banque.

Depuis la dernière Assemblée annuelle, de nouvelles succursales ont été ouvertes dans les endroits suivants: à Fournier, dans la Province d'Ontario, à Mont-Laurier, à St-Jacques-Cartier, à Longueuil, ainsi que dans la Cité de Montréal, dans les quartiers Laurier, Villarey et Longueuil.

Le bilan favorable qui a été fait, cette année, par les Actionnaires, à l'occasion de l'Assemblée de 1912, est dû à la balance du Capital autorisé de la Banque, qui s'élève à \$4,000,000.00.

Le bilan favorable qui a été fait, cette année, par les Actionnaires, à l'occasion de l'Assemblée de 1912, est dû à la balance du Capital autorisé de la Banque, qui s'élève à \$4,000,000.00.

Proposé par Monsieur J. A. Vaillancourt, secondé par Hon. F. L. Beigie, et unanimement résolu: Que les Actionnaires approuvent les services rendus par le Président, le Vice-Président et les Directeurs de la Banque et leur bonne administration pendant l'exercice closuré le 30 novembre 1912, et désirent les remercier.

Proposé par Victor Séguin, secondé par J. E. Vanier, et unanimement résolu: Que l'Assemblée, précédée à l'élection des Directeurs, et qu'à cet effet, un bulletin soit rempli, et que ce bulletin soit considéré comme la décision de l'Assemblée.

RICHELIEU ET POWER FONT DES GAINS IMPORTANTS

Les transactions sur le Richelieu ont porté sur 2175 parts et le stock a atteint 118—Power gagne plus de 5 points, clôturant à 233 à 235—Spanish River, Canners, Pacifique assez forts.

LA MATINEE A LA BOURSE

Pendant la première heure l'intérêt des spéculateurs s'est concentré sur le stock du Richelieu et Ontario qui a gagné encore beaucoup de terrain.

LA BOURSE DE NEW-YORK

Les valeurs Harriman faibles en raison de la nouvelle que les représentants de l'Union Pacific n'avaient pu s'entendre avec le procureur-général pour la vente de ce que la Cie possédait de stock du Southern Pacific.

LA BOURSE DE MONTREAL

Les cours sont en hausse sur la plupart des valeurs locales, mais les actions de la Banque d'Hochelega sont en baisse.

LA BOURSE DE NEW-YORK

Les valeurs Harriman faibles en raison de la nouvelle que les représentants de l'Union Pacific n'avaient pu s'entendre avec le procureur-général pour la vente de ce que la Cie possédait de stock du Southern Pacific.

LA BOURSE DE MONTREAL

Les cours sont en hausse sur la plupart des valeurs locales, mais les actions de la Banque d'Hochelega sont en baisse.

LA BOURSE DE MONTREAL

Les cours sont en hausse sur la plupart des valeurs locales, mais les actions de la Banque d'Hochelega sont en baisse.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE D'OTTAWA

Le rapport soumis hier aux actionnaires établit que les profits nets de la Banque d'Ottawa ont été de \$660,220.43, ce qui, en liaison avec la somme de \$758,387.87 disponible pour distribution, donne un total de \$1,418,608.30.

LA BOURSE DE NEW-YORK

Les valeurs Harriman faibles en raison de la nouvelle que les représentants de l'Union Pacific n'avaient pu s'entendre avec le procureur-général pour la vente de ce que la Cie possédait de stock du Southern Pacific.

LA BOURSE DE MONTREAL

Les cours sont en hausse sur la plupart des valeurs locales, mais les actions de la Banque d'Hochelega sont en baisse.

HORS LISTE

Cours fournis par la maison Mc Ginn, Frères et Cie, membres de la Bourse de Montréal, 13 rue St-Sacrement.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Rich et Ont.—75 à 115.4, 100 à 116, 116 1/2 à 117, 117 1/2 à 118, 118 1/2 à 119, 119 1/2 à 120, 120 1/2 à 121, 121 1/2 à 122, 122 1/2 à 123, 123 1/2 à 124, 124 1/2 à 125, 125 1/2 à 126, 126 1/2 à 127, 127 1/2 à 128, 128 1/2 à 129, 129 1/2 à 130, 130 1/2 à 131, 131 1/2 à 132, 132 1/2 à 133, 133 1/2 à 134, 134 1/2 à 135, 135 1/2 à 136, 136 1/2 à 137, 137 1/2 à 138, 138 1/2 à 139, 139 1/2 à 140, 140 1/2 à 141, 141 1/2 à 142, 142 1/2 à 143, 143 1/2 à 144, 144 1/2 à 145, 145 1/2 à 146, 146 1/2 à 147, 147 1/2 à 148, 148 1/2 à 149, 149 1/2 à 150, 150 1/2 à 151, 151 1/2 à 152, 152 1/2 à 153, 153 1/2 à 154, 154 1/2 à 155, 155 1/2 à 156, 156 1/2 à 157, 157 1/2 à 158, 158 1/2 à 159, 159 1/2 à 160, 160 1/2 à 161, 161 1/2 à 162, 162 1/2 à 163, 163 1/2 à 164, 164 1/2 à 165, 165 1/2 à 166, 166 1/2 à 167, 167 1/2 à 168, 168 1/2 à 169, 169 1/2 à 170, 170 1/2 à 171, 171 1/2 à 172, 172 1/2 à 173, 173 1/2 à 174, 174 1/2 à 175, 175 1/2 à 176, 176 1/2 à 177, 177 1/2 à 178, 178 1/2 à 179, 179 1/2 à 180, 180 1/2 à 181, 181 1/2 à 182, 182 1/2 à 183, 183 1/2 à 184, 184 1/2 à 185, 185 1/2 à 186, 186 1/2 à 187, 187 1/2 à 188, 188 1/2 à 189, 189 1/2 à 190, 190 1/2 à 191, 191 1/2 à 192, 192 1/2 à 193, 193 1/2 à 194, 194 1/2 à 195, 195 1/2 à 196, 196 1/2 à 197, 197 1/2 à 198, 198 1/2 à 199, 199 1/2 à 200, 200 1/2 à 201, 201 1/2 à 202, 202 1/2 à 203, 203 1/2 à 204, 204 1/2 à 205, 205 1/2 à 206, 206 1/2 à 207, 207 1/2 à 208, 208 1/2 à 209, 209 1/2 à 210, 210 1/2 à 211, 211 1/2 à 212, 212 1/2 à 213, 213 1/2 à 214, 214 1/2 à 215, 215 1/2 à 216, 216 1/2 à 217, 217 1/2 à 218, 218 1/2 à 219, 219 1/2 à 220, 220 1/2 à 221, 221 1/2 à 222, 222 1/2 à 223, 223 1/2 à 224, 224 1/2 à 225, 225 1/2 à 226, 226 1/2 à 227, 227 1/2 à 228, 228 1/2 à 229, 229 1/2 à 230, 230 1/2 à 231, 231 1/2 à 232, 232 1/2 à 233, 233 1/2 à 234, 234 1/2 à 235, 235 1/2 à 236, 236 1/2 à 237, 237 1/2 à 238, 238 1/2 à 239, 239 1/2 à 240, 240 1/2 à 241, 241 1/2 à 242, 242 1/2 à 243, 243 1/2 à 244, 244 1/2 à 245, 245 1/2 à 246, 246 1/2 à 247, 247 1/2 à 248, 248 1/2 à 249, 249 1/2 à 250, 250 1/2 à 251, 251 1/2 à 252, 252 1/2 à 253, 253 1/2 à 254, 254 1/2 à 255, 255 1/2 à 256, 256 1/2 à 257, 257 1/2 à 258, 258 1/2 à 259, 259 1/2 à 260, 260 1/2 à 261, 261 1/2 à 262, 262 1/2 à 263, 263 1/2 à 264, 264 1/2 à 265, 265 1/2 à 266, 266 1/2 à 267, 267 1/2 à 268, 268 1/2 à 269, 269 1/2 à 270, 270 1/2 à 271, 271 1/2 à 272, 272 1/2 à 273, 273 1/2 à 274, 274 1/2 à 275, 275 1/2 à 276, 276 1/2 à 277, 277 1/2 à 278, 278 1/2 à 279, 279 1/2 à 280, 280 1/2 à 281, 281 1/2 à 282, 282 1/2 à 283, 283 1/2 à 284, 284 1/2 à 285, 285 1/2 à 286, 286 1/2 à 287, 287 1/2 à 288, 288 1/2 à 289, 289 1/2 à 290, 290 1/2 à 291, 291 1/2 à 292, 292 1/2 à 293, 293 1/2 à 294, 294 1/2 à 295, 295 1/2 à 296, 296 1/2 à 297, 297 1/2 à 298, 298 1/2 à 299, 299 1/2 à 300, 300 1/2 à 301, 301 1/2 à 302, 302 1/2 à 303, 303 1/2 à 304, 304 1/2 à 305, 305 1/2 à 306, 306 1/2 à 307, 307 1/2 à 308, 308 1/2 à 309, 309 1/2 à 310, 310 1/2 à 311, 311 1/2 à 312, 312 1/2 à 313, 313 1/2 à 314, 314 1/2 à 315, 315 1/2 à 316, 316 1/2 à 317, 317 1/2 à 318, 318 1/2 à 319, 319 1/2 à 320, 320 1/2 à 321, 321 1/2 à 322, 322 1/2 à 323, 323 1/2 à 324, 324 1/2 à 325, 325 1/2 à 326, 326 1/2 à 327, 327 1/2 à 328, 328 1/2 à 329, 329 1/2 à 330, 330 1/2 à 331, 331 1/2 à 332, 332 1/2 à 333, 333 1/2 à 334, 334 1/2 à 335, 335 1/2 à 336, 336 1/2 à 337, 337 1/2 à 338, 338 1/2 à 339, 339 1/2 à 340, 340 1/2 à 341, 341 1/2 à 342, 342 1/2 à 343, 343 1/2 à 344, 344 1/2 à 345, 345 1/2 à 346, 346 1/2 à 347, 347 1/2 à 348, 348 1/2 à 349, 349 1/2 à 350, 350 1/2 à 351, 351 1/2 à 352, 352 1/2 à 353, 353 1/2 à 354, 354 1/2 à 355, 355 1/2 à 356, 356 1/2 à 357, 357 1/2 à 358, 358 1/2 à 359, 359 1/2 à 360, 360 1/2 à 361, 361 1/2 à 362, 362 1/2 à 363, 363 1/2 à 364, 364 1/2 à 365, 365 1/2 à 366, 366 1/2 à 367, 367 1/2 à 368, 368 1/2 à 369, 369 1/2 à 370, 370 1/2 à 371, 371 1/2 à 372, 372 1/2 à 373, 373 1/2 à 374, 374 1/2 à 375, 375 1/2 à 376, 376 1/2 à 377, 377 1/2 à 378, 378 1/2 à 379, 379 1/2 à 380, 380 1/2 à 381, 381 1/2 à 382, 382 1/2 à 383, 383 1/2 à 384, 384 1/2 à 385, 385 1/2 à 386, 386 1/2 à 387, 387 1/2 à 388, 388 1/2 à 389, 389 1/2 à 390, 390 1/2 à 391, 391 1/2 à 392, 392 1/2 à 393, 393 1/2 à 394, 394 1/2 à 395, 395 1/2 à 396, 396 1/2 à 397, 397 1/2 à 398, 398 1/2 à 399, 399 1/2 à 400, 400 1/2 à 401, 401 1/2 à 402, 402 1/2 à 403, 403 1/2 à 404, 404 1/2 à 405, 405 1/2 à 406, 406 1/2 à 407, 407 1/2 à 408, 408 1/2 à 409, 409 1/2 à 410, 410 1/2 à 411, 411 1/2 à 412, 412 1/2 à 413, 413 1/2 à 414, 414 1/2 à 415, 415 1/2 à 416, 416 1/2 à 417, 417 1/2 à 418, 418 1/2 à 419, 419 1/2 à 420, 420 1/2 à 421, 421 1/2 à 422, 422 1/2 à 423, 423 1/2 à 424, 424 1/2 à 425, 425 1/2 à 426, 426 1/2 à 427, 427 1/2 à 428, 428 1/2 à 429, 429 1/2 à 430, 430 1/2 à 431, 431 1/2 à 432, 432 1/2 à 433, 433 1/2 à 434, 434 1/2 à 435, 435 1/2 à 436, 436 1/2 à 437, 437 1/2 à 438, 438 1/2 à 439, 439 1/2 à 440, 440 1/2 à 441, 441 1/2 à 442, 442 1/2 à 443, 443 1/2 à 444, 444 1/2 à 445, 445 1/2 à 446, 446 1/2 à 447, 447 1/2 à 448, 448 1/2 à 449, 449 1/2 à 450, 450 1/2 à 451, 451 1/2 à 452, 452 1/2 à 453, 453 1/2 à 454, 454 1/2 à 455, 455 1/2 à 456, 456 1/2 à 457, 457 1/2 à 458, 458 1/2 à 459, 459 1/2 à 460, 460 1/2 à 461, 461 1/2 à 462, 462 1/2 à 463, 463 1/2 à 464, 464 1/2 à 465, 465 1/2 à 466, 466 1/2 à 467, 467 1/2 à 468, 468 1/2 à 469, 469 1/2 à 470, 470 1/2 à 471, 471 1/2 à 472, 472 1/2 à 473, 473 1/2 à 474, 474 1/2 à 475, 475 1/2 à 476, 476 1/2 à 477, 477 1/2 à 478, 478 1/2 à 479, 479 1/2 à 480, 480 1/2 à 481, 481 1/2 à 482, 482 1/2 à 483, 483 1/2 à 484, 484 1/2 à 485, 485 1/2 à 486, 486 1/2 à 487, 487 1/2 à 488, 488 1/2 à 489, 489 1/2 à 490, 490 1/2 à 491, 491 1/2 à 492, 492 1/2 à 493, 493 1/2 à 494, 494 1/2 à 495, 495 1/2 à 496, 496 1/2 à 497, 497 1/2 à 498, 498 1/2 à 499, 499 1/2 à 500, 500 1/2 à 501, 501 1/2 à 502, 502 1/2 à 503, 503 1/2 à 504, 504 1/2 à 505, 505 1/2 à 506, 506 1/2 à 507, 507 1/2 à 508, 508 1/2 à 509, 509 1/2 à 510, 510 1/2 à 511, 511 1/2 à 512, 512 1/2 à 513, 513 1/2 à 514, 514 1/2 à 515, 515 1/2 à 516, 516 1/2 à 517, 517 1/2 à 518, 518 1/2 à 519, 519 1/2 à 520, 520 1/2 à 521, 521 1/2 à 522, 522 1/2 à 523, 523 1/2 à 524, 524 1/2 à 525, 525 1/2 à 526, 526 1/2 à 527, 527 1/2 à 528, 528 1/2 à 529, 529 1/2 à 530, 530 1/2 à 531, 531 1/2 à 532, 532 1/2 à 533, 533 1/2 à 534, 534 1/2 à 535, 535 1/2 à 536, 536 1/2 à 537, 537 1/2 à 538, 538 1/2 à 539, 539 1/2 à 540, 540 1/2 à 541, 541 1/2 à 542, 542 1/2 à 543, 543 1/2 à 544, 544 1/2 à 545, 545 1/2 à 546, 546 1/2 à 547, 547 1/2 à 548, 548 1/2 à 549, 549 1/2 à 550, 550 1/2 à 551, 551 1/2 à 552, 552 1/2 à 553, 553 1/2 à 554, 554 1/2 à 555, 555 1/2 à 556, 556 1/2 à 557, 557 1/2 à 558, 558 1/2 à 559, 559 1/2 à 560, 560 1/2 à 561, 561 1/2 à 562, 562 1/2 à 563, 563 1/2 à 564, 564 1/2 à 565, 565 1/2 à 566, 566 1/2 à 567, 567 1/2 à 568, 568 1/2 à 569, 569 1/2 à 570, 570 1/2 à 571, 571 1/2 à 572, 572 1/2 à 573, 573 1/2 à 574, 574 1/2 à 575, 575 1/2 à 576, 576 1/2 à 577, 577 1/2 à 578, 578 1/2 à 579, 579 1/2 à 580, 580 1/2 à 581, 581 1/2 à 582, 582 1/2 à 583, 583 1/2 à 584, 584 1/2 à 585, 585 1/2 à 586, 586 1/2 à 587, 587 1/2 à 588, 588 1/2 à 589, 589 1/2 à 590, 590 1/2 à 591, 591 1/2 à 592, 592 1/2 à 593, 593 1/2 à 594, 594 1/2 à 595, 595 1/2 à 596, 596 1/2 à 597, 597 1/2 à 598, 598 1/2 à 599, 599 1/2 à 600, 600 1/2 à 601, 601 1/2 à 602, 602 1/2 à 603, 603 1/2 à 604, 604 1/2 à 605, 605 1/2 à 606, 606 1/2 à 607, 607 1/2 à 608, 608 1/2 à 609, 609 1/2 à 610, 610 1/2 à 611, 611 1/2 à 612, 612 1/2 à 613, 613 1/2 à 614, 614 1/2 à 615, 615 1/2 à 616, 616 1/2 à 617, 617 1/2 à 618, 618 1/2 à 619, 619 1/2 à 620, 620 1/2 à 621, 621 1/2 à 622, 622 1/2 à 623, 623 1/2 à 624, 624 1/2 à 625, 625 1/2 à 626, 626 1/2 à 627, 627 1/2 à 628, 628 1/2 à 629, 629 1/2 à 630, 630 1/2 à 631, 631 1/2 à 632, 632 1/2 à 633, 633 1/2 à 634, 634 1/2 à 635, 635 1/2 à 636, 636 1/2 à 637, 637 1/2 à 638, 638 1/2 à 639, 639 1/2 à 640, 640 1/2 à 641, 641 1/2 à 642, 642 1/2 à 643, 643 1/2 à 644, 644 1/2 à 645, 645 1/2 à 646, 646 1/2 à 647, 647 1/2 à 648, 648 1/2 à 649, 649 1/2 à 650, 650 1/2 à 651, 651 1/2 à 652, 652 1/2 à 653, 653 1/2 à 654, 654 1/2 à 655, 655 1/2 à 656, 656 1/2 à 657, 657 1/2 à 658, 658 1/2 à 659, 659 1/2 à 660, 660 1/2 à 661, 661 1/2 à 662, 662 1/2 à 663, 663 1/2 à 664, 664 1/2 à 665, 665 1/2 à 666, 666 1/2 à 667, 667 1/2 à 668, 668 1/2 à 669, 669 1/2 à 670, 670 1/2 à 671, 671 1/2 à 672, 672 1/2 à 673, 673 1/2 à 674, 674 1/2 à 675, 675 1/2 à 676, 676 1/2 à 677, 677 1/2 à 678, 678 1/2 à 679, 679 1/2 à 680, 680 1/2 à 681, 681 1/2 à 682, 682 1/2 à 683, 683 1/2 à 684, 684 1/2 à 685, 685 1/2 à 686, 686 1/2 à 687, 687 1/2 à 688, 688 1/2 à 689, 689 1/2 à 690, 690 1/2 à 691, 691 1/2 à 692, 692 1/2 à 693, 693 1/2 à 694, 694 1/2 à 695, 695 1/2 à 696, 696 1/2 à 697, 697 1/2 à 698, 698 1/2 à 699, 699 1/2 à 700, 700 1/2 à 701, 701 1/2 à 702, 702 1/2 à 703, 703 1/2 à 704, 704 1/2 à 705, 705 1/2 à 706, 706 1/2 à 707, 707 1/2 à 708, 708 1/2 à 709, 709 1/2 à 710, 710 1/2 à 711, 711 1/2 à 712, 712 1/2 à 713, 713 1/2 à 714, 714 1/2 à 715, 715 1/2 à 716, 716 1/2 à 717, 717 1/2 à 718, 718 1/2 à 719, 719 1/2 à 720, 720 1/2 à 721, 721 1/2 à 722, 722 1/2 à 723, 723 1/2 à 724, 724 1/2 à 725, 725 1/2 à 726, 726 1/2 à 727, 727 1/2 à 728, 728 1/2 à 729, 729 1/2 à 730, 730 1/2 à 731, 731 1/2 à 732, 732 1/2 à 733, 733 1/2 à 734, 734 1/2 à 735, 735 1/2 à 736, 736 1/2 à 737, 737 1/2 à 738, 738 1/2 à 739, 739 1/2 à 740, 740 1/2 à 741, 741 1/2 à 742, 742 1/2 à 743, 743 1/2 à 744, 744 1/2 à 745, 745 1/2 à 746, 746 1/2 à 747, 747 1/2 à 74

THE BANK OF OTTAWA TRENTE-HUITIEME ASSEMBLEE ANNUELLE

La trente-huitième assemblée annuelle des Actionnaires de la Banque d'Ottawa a été tenue mercredi, le 18 décembre 1912, le président, M. David MacLaren, occupant le fauteuil.

Rapport des Directeurs

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre leur trente-huitième rapport annuel et le bilan à la date du 30 novembre dernier. La balance au crédit du Compte de Profits et Pertes, à la date du 30 novembre 1912 était de \$115,114.

Les directeurs ont à rappeler avec regret la mort, arrivée durant l'année, de M. H. F. McLachlin, nommé membre du bureau de direction en 1910. M. Russell Blackburn, d'Ottawa, a été élu pour remplir la vacance au bureau des directeurs.

Parlement Fédéral

Eloquent discours de l'hon. Geo. E. Foster sur la contribution navale. Il démontre que la politique de l'opposition n'est pas pratique.—Les vacances.

(Du correspondant spécial de la PATRIE) OTTAWA, 19.—Le seul discours entendu hier a été celui de l'honorable Foster, ministre du Commerce, qui a soulevé beaucoup d'enthousiasme.

LE CANADA EST RESTE EN ARRIERE des autres colonies en n'offrant aucune contribution pour la défense de l'Empire. Il a préféré s'engager à construire une marine séparée et à fonder un service naval distinct.

LE MERGER DE QUEBEC Au commencement de la séance, l'hon. M. Lemieux ayant demandé si le premier ministre ou aucun de ses collègues, a reçu quelque communication du gouvernement français concernant le merger de Québec, le premier ministre répondit qu'il ne se rappelle pas de la chose.

LE QUEBEC-SAGUENAY L'hon. M. Lemieux est informé par le ministre des Chemins de fer qu'il a envoyé une équipe d'ingénieurs chargés d'inspecter le chemin de fer Québec-Saguenay, et que ces ingénieurs sont sous la direction de l'ingénieur en chef du ministère des Chemins de fer.

LE CONVOI "OCEAN LIMITED" Le ministre des Chemins de fer répondant à une interpellation de l'hon. M. Emmerson, déclare que le convoi connu sous le nom de "Ocean Limited", sur l'Intercolonial, sera continué pendant l'hiver, et qu'il a pris en considération que si ce train était enlevé, une partie du trafic entre Montréal et les Provinces Maritimes prendrait la route du Pacifique Canadien.

LE PRIX D'UNE ENTREPRISE Le ministre de l'Agriculture informe M. McKenzie que M. W. H. Weller, de Ste-Catherine, Ont., étant le plus haut soumissionnaire, a obtenu le contrat pour les travaux d'élargissement et d'amélioration du chemin St-Peter au prix de \$266,887.

UNE FAUSSE NOUVELLE M. Turriff est informé par le ministre de la Justice que le gouvernement ne connaît rien d'un soi-disant cas de refus de loger des provinciaux dans la prison de Westminster, faute d'espace suffisant.

NOUVEAUX BILLES Le major Currie a présenté un bill modifiant la loi de la naturalisation. Il explique qu'il s'agit de modifier le mode d'assèchement des nouveaux sujets britanniques de façon à le rendre à peu près égal à celui qui est en vigueur aux États-Unis.

EN FAVEUR DES VETERANS D'AFRIQUE L'hon. M. Oliver est informé par le ministre de l'Intérieur que le gouvernement accordera un délai de 6 à 12 mois pour l'inscription des anciens vétérans de la campagne sud-africaine.

LE BILLE NAVAL L'hon. M. Foster reprenant le débat sur le bill de la marine, dit que le Parlement a été témoin de discussions sur des questions très importantes, mais celle qui occupe aujourd'hui la députation dépasse en importance tout ce que contient les annales politiques du pays depuis la Confédération.

A LA CONFERENCE DE 1000 le principe de la défense navale par les colonies fut accepté. Le Canada n'aurait pas dû avoir une opinion contraire à celle des autres colonies. Toutefois, le programme adopté par le Canada ne correspondait pas au désir général.

LES EXAMENS A ST-HYACINTHE (Spécial à la Patrie) ST-HYACINTHE, 19.—Les communi-saires d'écoles ont commencé, hier matin, à faire subir les examens, dans nos écoles publiques. Les classes des plus jeunes, à l'Académie Girouard, ont eu, les premiers, l'honneur de leur visite.

LES EXAMENS A ST-HYACINTHE (Spécial à la Patrie) ST-HYACINTHE, 19.—Les communi-saires d'écoles ont commencé, hier matin, à faire subir les examens, dans nos écoles publiques. Les classes des plus jeunes, à l'Académie Girouard, ont eu, les premiers, l'honneur de leur visite.

The John Murphy Company Limited CE SOIR, NOTRE MAGASIN RESTERA OUVERT JUSQU'A 10 HEURES P.M., AINSI QUE TOUS LES SOIRS D'AFFAIRES JUSQU'A NOEL

Ecoulement Complet de Chapeaux Il y a des modèles originaux et même exclusifs, qui proviennent de nos ateliers, dans cette vente. Tous les modèles de la saison d'un style raffiné et distingué.

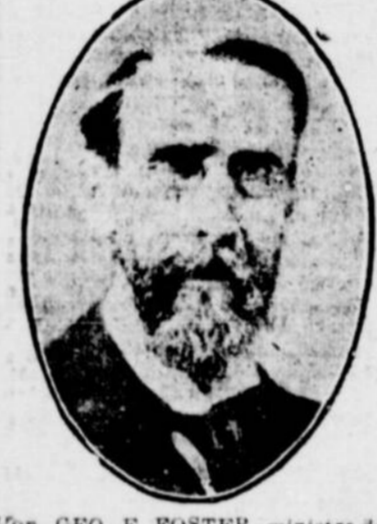
VENTE DE TOILES DE FANTAISIE A \$1.25 Valeurs de \$1.50 à \$4.00. Echarpes de fantaisie, dessus d'oreillers, dessus de meubles, nappes à thé, petites nappes pour plateaux, etc.

VALEURS EXCEPTIONNELLES DANS LES CRAVATES POUR CADEAUX Cravates de dentelle importées à des prix extraordinairement bas. Jabouts en dentelle guipure à .10, .15, .19 chacun

LA FABRICATION DU "SACCHULOSE" LONDRES, 19.—Les chimistes anglais viennent de faire une découverte. Ils ont trouvé le moyen de faire du sucre avec du brant de sucre, et ils vont construire des manufactures en Angleterre, d'où leur nouveau produit sortira.

LA BOURSE DE RHODES FREDERICTON, N.B., 19.—A. N. Carter, de l'Université du Nouveau-Brunswick, fils de E. S. Carter, de Rhodney, a gagné la bourse de Rhodes, pour le Nouveau-Brunswick. Il a été choisi au milieu de cinq candidats par un comité de la faculté.

VIN ST-MICHEL Le Vin St-Michel est reconnu définitivement par la Profession Médicale comme le Tonique-Reconstituant le plus actif et le plus puissant. Le Vin St-Michel soutient et répare les forces, enrichissant le sang appauvri.



Le ministre du Commerce dit qu'il laisse entendre que le chef de l'opposition...

Bilan Général du Passif et de l'Actif Au 30 NOVEMBRE 1912. Table with columns for 1911 and 1912, listing various financial items like Capital, Profits, and Liabilities.

GRAND EUROPEAN CAFE UN VASTE HOTEL A TROIS-RIVIERES Serait construit par un syndicat de capitalistes. (Spécial à la Patrie) TROIS-RIVIERES, 19.—Un syndicat de capitalistes a pris une option sur des terrains, pour la construction d'un vaste hôtel sur le système le plus moderne des grandes villes.



TEMPERATURE

Toronto, 12. — Vallée de l'Ontario... Montréal, 12. —

LE TEMPS QU'IL FAUT AU CANADA

Les chiffres de la température... Maximum aujourd'hui... Minimum aujourd'hui...

CALENDRIER

Domin. 20 décembre, deuxième fête de l'obligation... Fête de St-Alfred...

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Que les amis de l'œuvre veuillent bien envoyer sans attendre au dernier jour leur contribution au menu de "Dîner de Noël"...

LA PROSPERITE DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

Les opérations de la Banque d'Hochelaga durant l'année écoulée, ont été remarquablement progressives...

LE R. P. FRECHETTE MEURT A MOOSE JAW

Le vicar de cette paroisse succombe, hier, à la tuberculose. Il était natif de Lévis.

MORT D'UN JOURNALISTE

On annonce aujourd'hui la mort, arrivée à Vancouver de M. W. E. Jones, éditeur du "Richmond Guardian"...

RECETTES DU REVENU DE L'INTERIEUR

OTTAWA, 19.—Le revenu de l'intérieur pour le mois de novembre a dépassé de \$2,037,650 un trésor fédéral...

IL EST COUPABLE DE MEURTRE

JUNEAU, Alaska, 19.—Joseph McDonald, le gérant général de la "Consolidated Mining & Milling Co."...

UNE FEMME EST FOULEE AUX PIEDS

En voulant sortir d'un tramway de la rue St-Laurent, envahi par une foule très dense, une dame H. Cunningham, 402, History, a été jetée par terre et foulée aux pieds...

LA BANQUE D'OTTAWA

Le 38ème rapport annuel de la Banque Ottawa est si intéressant que ceux qui suivent de près le développement de notre pays...

LA DAME EST HEUREUSE

Toutes les personnes qui s'adressent au Bureau de Placement de la PATRIE et lisent les Petites Annonces de la PATRIE trouvent le servante qui répond à tous leurs désirs.

ACCIDENT A LA POINTE ST-CHARLES

Georges Blanchard, de Phillipsburg, est tombé en bas d'un convoi du Grand-Tronc, de bonne heure, ce matin, dans les cours de la Pointe St-Charles...

LES DROITS SUR LE PACIFIQUE

Bien que le Pacifique Canadien ne vende ses droits jusqu'à 3 janvier, les droits ne seront pas émis avant le 15 janvier...

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Royale du Canada ouvre une succursale au coin nord ouest de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue du Parc.

BATTISTA SE RESIGNE A SON SORT

Le meurtrier de Macaruso a consenti à voir le prétre ce matin; le shérif Lemieux a reçu le refus de commutation.

LE BOURREAU ELLIS

Une dépêche du Secréariat d'Etat au Dr L.-J. Lemieux, shérif, reçue ce matin, annonce que le gouverneur-général a refusé d'intervenir dans le cas de Carlo de Battista...

LA PROSPERITE DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

Les opérations de la Banque d'Hochelaga durant l'année écoulée, ont été remarquablement progressives...

LE R. P. FRECHETTE MEURT A MOOSE JAW

Le vicar de cette paroisse succombe, hier, à la tuberculose. Il était natif de Lévis.

MORT D'UN JOURNALISTE

On annonce aujourd'hui la mort, arrivée à Vancouver de M. W. E. Jones, éditeur du "Richmond Guardian"...

RECETTES DU REVENU DE L'INTERIEUR

OTTAWA, 19.—Le revenu de l'intérieur pour le mois de novembre a dépassé de \$2,037,650 un trésor fédéral...

IL EST COUPABLE DE MEURTRE

JUNEAU, Alaska, 19.—Joseph McDonald, le gérant général de la "Consolidated Mining & Milling Co."...

UNE FEMME EST FOULEE AUX PIEDS

En voulant sortir d'un tramway de la rue St-Laurent, envahi par une foule très dense, une dame H. Cunningham, 402, History, a été jetée par terre et foulée aux pieds...

LA BANQUE D'OTTAWA

Le 38ème rapport annuel de la Banque Ottawa est si intéressant que ceux qui suivent de près le développement de notre pays...

LA DAME EST HEUREUSE

Toutes les personnes qui s'adressent au Bureau de Placement de la PATRIE et lisent les Petites Annonces de la PATRIE trouvent le servante qui répond à tous leurs désirs.

ACCIDENT A LA POINTE ST-CHARLES

Georges Blanchard, de Phillipsburg, est tombé en bas d'un convoi du Grand-Tronc, de bonne heure, ce matin, dans les cours de la Pointe St-Charles...

LES DROITS SUR LE PACIFIQUE

Bien que le Pacifique Canadien ne vende ses droits jusqu'à 3 janvier, les droits ne seront pas émis avant le 15 janvier...

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Royale du Canada ouvre une succursale au coin nord ouest de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue du Parc.

La chaise électrique remplace la corde dans le Vermont

MONTPELLIER, Vt., 19.—Un projet de loi abolissant la pendaison et lui substituant la chaise électrique pour l'exécution des personnes convaincues d'offenses capitales, vient d'être adopté par la législature et attend maintenant la signature du gouverneur Fletcher...

DES REBELLES SONT MASSACRES

(Service spécial de la PATRIE) GAUTLAUJARA, 19.—Une centaine de rebelles et des gendarmes ont été tués hier dans une bataille livrée à Huangjui.

A OUTREMONT

LE CONSEIL NE S'OPPOSE PAS A L'ERECTION D'UN CAVENANT MAIS A L'EXCEPTION DES TAXES QUI S'ELEVENT A \$4,000.

Tout l'intérêt de la séance du conseil d'Outremont a porté sur la question du nouveau covenent des RR. Seurs de Jésus-Marie, dont le bill vient d'être adopté à la législature.

Arthur Ellis, le bourreau, a passé la matinée au Palais de Justice, et a même consenti à être interviewé par des journalistes de langue anglaise...

LES LISTES ELECTORALES

Encore deux jours seulement. Ont droit de vote tous ceux qui paient taxes comme propriétaires ou locataires...

LE BUREAU D'HYGIENE DE LA PROVINCE

Le bureau d'hygiène de la province de Québec a tenu, ce matin, dans les salles du conseil, une assemblée spéciale pour choisir les districts devant agir dans les différents districts de la province...

LA DAME EST HEUREUSE

Toutes les personnes qui s'adressent au Bureau de Placement de la PATRIE et lisent les Petites Annonces de la PATRIE trouvent le servante qui répond à tous leurs désirs.

ACCIDENT A LA POINTE ST-CHARLES

Georges Blanchard, de Phillipsburg, est tombé en bas d'un convoi du Grand-Tronc, de bonne heure, ce matin, dans les cours de la Pointe St-Charles...

LES DROITS SUR LE PACIFIQUE

Bien que le Pacifique Canadien ne vende ses droits jusqu'à 3 janvier, les droits ne seront pas émis avant le 15 janvier...

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Royale du Canada ouvre une succursale au coin nord ouest de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue du Parc.

LE BILL ENFIN ADOPTE

LA QUESTION DU PAVAGE — LES PROPRIETAIRES CONTINENT DE PAYER. (Spécial à la PATRIE)

ELLE SE HATAIT TROP

En voulant sauter en bas d'un tramway en mouvement, Mde E. Boddington, 633 Blvd. St-Laurent, est tombée sur la chaussée à l'angle des rues McGill et Ste-Catherine et s'est infligé de blessures plus douloureuses que graves...

CES ACCUSES D'ESCROQUERIE

(Service spécial de la PATRIE) PHASEVILLE, 19.—A son assemblée annuelle qui a eu lieu dernièrement les actionnaires de la compagnie de Chausures de Franceville, ont été convaincus que M. J. L. Perron a proposé un amendement au règlement...

FUNERAILLES DE MME E. PERREAULT

Ce matin, à 9 heures 30, en l'église de Saint-Louis de France, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mademoiselle Extrina Perreault, sœur de M. J.-N. Perreault...

UN NOUVEAU CLUB A LA MALBAIE

(Spécial à la PATRIE) LA MALBAIE, 19.—Le président du nouveau Club Polaire de la Malbaie, M. Raoul Sirois, a eu l'amabilité d'inviter à un excellent lunch les principaux citoyens du village...

LA NAVIGATION SUR LE ST-LAURENT

(Dépêche Spéciale à la PATRIE) OTTAWA, 19.—M. Lewis, député libéral de Huron, proposera, à la reprise du travail parlementaire, la résolution suivante: "Vu que la navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent est déficiente..."

LE BILAN D'UN FAUSSAIRE

Le détective E. Joliat, du bureau de la sûreté d'Ottawa, est à Montréal, aujourd'hui pour prendre possession de la maison de L. Cléroux, arrêté ces jours derniers par le lieutenant Savard...

FUNERAILLES DE DENIS PAQUETTE

(Spécial à la PATRIE) ST-CUTHBERT, 19.—Denis Paquette, cultivateur, est décédé le 13 décembre courant. Ses funérailles ont eu lieu le 16...

L'APPEL DANS L'AFFAIRE LAGACE

Mtre Laflamme a présenté sa motion, ce matin, devant le juge Bazin, dans l'affaire Lagacé, pour en appeler du jugement à la Cour du Banc du Roi...

LES SALAIRES SERAIENT AUGMENTES

Maintenant qu'il est entendu que la loi des paves sera maintenue et que les contrôleurs pourront disposer de fonds considérables, il est probable qu'ils affecteront d'autres fins...

ACCIDENT A LA POINTE ST-CHARLES

Georges Blanchard, de Phillipsburg, est tombé en bas d'un convoi du Grand-Tronc, de bonne heure, ce matin, dans les cours de la Pointe St-Charles...

LES DROITS SUR LE PACIFIQUE

Bien que le Pacifique Canadien ne vende ses droits jusqu'à 3 janvier, les droits ne seront pas émis avant le 15 janvier...

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Royale du Canada ouvre une succursale au coin nord ouest de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue du Parc.

Près de dix millions et demi, tel sera le budget de 913

Les premiers chiffres officiels publiés en rapport avec le budget civil pour l'année 1913, ont été déposés, ce matin, devant le Bureau de Contrôle par le contrôleur des finances, M. Justin Pelletier.

NOTRE NUMERO DE NOE

La "Patrie" publiera samedi prochain son numéro de Noël à 44 pages. L'intention de la Direction est de publier une œuvre tout à la fois utile et agréable.

Les pages de Madeleine ont des poésies de circonstance, une foule de renseignements utiles et très appréciés à l'époque des fêtes.

AVIS A NOS DEPOSITAIRES

Ceux qui désirent recevoir des copies additionnelles, sont priés de nous écrire ou de donner leur commande par téléphone.

UN NOUVEAU CLUB A LA MALBAIE

(Spécial à la PATRIE) LA MALBAIE, 19.—Le président du nouveau Club Polaire de la Malbaie, M. Raoul Sirois, a eu l'amabilité d'inviter à un excellent lunch les principaux citoyens du village...

LA NAVIGATION SUR LE ST-LAURENT

(Dépêche Spéciale à la PATRIE) OTTAWA, 19.—M. Lewis, député libéral de Huron, proposera, à la reprise du travail parlementaire, la résolution suivante: "Vu que la navigation dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent est déficiente..."

LE BILAN D'UN FAUSSAIRE

Le détective E. Joliat, du bureau de la sûreté d'Ottawa, est à Montréal, aujourd'hui pour prendre possession de la maison de L. Cléroux, arrêté ces jours derniers par le lieutenant Savard...

FUNERAILLES DE DENIS PAQUETTE

(Spécial à la PATRIE) ST-CUTHBERT, 19.—Denis Paquette, cultivateur, est décédé le 13 décembre courant. Ses funérailles ont eu lieu le 16...

L'APPEL DANS L'AFFAIRE LAGACE

Mtre Laflamme a présenté sa motion, ce matin, devant le juge Bazin, dans l'affaire Lagacé, pour en appeler du jugement à la Cour du Banc du Roi...

LES SALAIRES SERAIENT AUGMENTES

Maintenant qu'il est entendu que la loi des paves sera maintenue et que les contrôleurs pourront disposer de fonds considérables, il est probable qu'ils affecteront d'autres fins...

ACCIDENT A LA POINTE ST-CHARLES

Georges Blanchard, de Phillipsburg, est tombé en bas d'un convoi du Grand-Tronc, de bonne heure, ce matin, dans les cours de la Pointe St-Charles...

LES DROITS SUR LE PACIFIQUE

Bien que le Pacifique Canadien ne vende ses droits jusqu'à 3 janvier, les droits ne seront pas émis avant le 15 janvier...

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Royale du Canada ouvre une succursale au coin nord ouest de la rue Sherbrooke ouest et de l'avenue du Parc.

M. W. WILSON ET LE PROTOCOLE

LE NOUVEAU PRESIDENT DES ETATS-UNIS EST L'ENNEMI DES RECEPTIONS A LA MAISON BLANCHE ET DEMANDERA A SES AMIS DE LE LAISSER DINNER CHEZ LUI.

DES JOUETS POUR LES ENFANTS VARIOLEUX

Un nouveau cas de variole a été rapporté. Le patient était employé dans une manufacture d'appareils électriques et n'était pas vacciné.

IL NE VOULAIT PAS SE MOUILLER LES PIEDS

Louis Sylvestre, qui demeure à Colborne, a été arrêté par le constable Choquette, pour vol au Grand-Tronc.

MORT SUBITE

Madame Alfred Bélanger, veuve de hier après-midi, au coin du square Victoria et de la rue Craig, est morte quelques minutes après son arrivée à cette institution.

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...

AVIS DE DECES

BELLEFLEUR, A. Sorel, le 12 décembre. Bellefleur, veuve de feu M. Adolphe Bellefleur, née de feu M. Joseph Bellefleur...